L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. II, Numéro 51 — Le numéro, 5 sous — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 8 juin 1944

Première messe de M. l'abbé F. Lafontaine

La paroisse Ste-Anne était toute en fête dimanche dernier. Un autre de ses enfants montait à l'autel pour chanter sa première messe. M. l'abbé Fernand Lafontaine est le fils de M. et Mme Z. E. Lafontaine de la rue John. Il a fait ses études au collège du Sacré-Coeur où il a gagner l'estime de ses maitres et de ses camarades. Et plus d'un de ces derniers se souviendra longtemps de la gaieté et de la joie que Fernand savait répandre partout où il se trouvait.

Il fit son séminaire à London, et après quatre années d'étude il montait à l'autel en présence de ses parents dimanche dernier Servaient comme diacre le révérend Père G. Belcourt du collège et sous-diacre M. l'abbé J. Michaud.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le révérend Père Pouliot du collège. Ce fut touchant de voir le grand nombre de paroissiens s'approcher pour la sainte communion et sa bénédiction après la sainte messe.

La chorale dirigée par M. Roland Groulx et accompagnée à l'orgue par M. Guy Lafond interpréta une messe en l'honneur de Sainte Thérèse, à quatre voix mixtes de la Hache. La chorale à l'offertoire rendit le "Quid Retribuam Domino" de Louis Lambilotte.

Grâce à l'initiative des religieuses on s'est appliqué à décorer plus qu'à l'ordinaire l'église, on pouvait voir une abondante floraison de fleurs et disposées avec art autour du tabernacle sur le rétable et les degrés de cet autel.

Au nouveau prêtre Fernand Lafontaine, L'Ami du Peuple offre ses meilleurs voeux pour en fructueux ministère auprès des âmes que Dieu lui aura confiées.

Lettre d'Ottawa

LES DEUX CHAMBRES ONT FAIT UN BEL ACCUEIL A M. CURTIN, PREMIER MINISTRE D'AUSTRALIE

On parle d'élections générales fédérales pour l'automne.—M. Pierre Gauthier, député de Portneuf, discute le cas de M. J.-K. Smith, directeur du camionnage dans le Québec.—Ministres et députés s'unissent pour forcer M. J.-F. Pouliot, député de Témiscouata, à retirer complètement certaines paroles que ce dernier avait prononcées au sujet du Sénat.

Ottawa.—Le parlement canadien a reçu la visite d'un hôte distingué dans la personne de M. John Curtin, premier ministre d'Australie. M. Curtin a prononcé une allocution d'une quarantaine de minutes devant les deux Chambres réunies. Députés et sénateurs lui ont fait un magnifique accueil. Le premier ministre King a présenté le visiteur. M. John Graydon, leader officiel de l'Opposition, ajouta quelques mots de bienvenue. M. J.-A. Glen, président de la Chambre des communes, et M. Thomas Vien, président du Sénat, ont remercié le premier ministre d'Australie.

M. Curtin n'est pas un grand orateur. Mais, comme tous les députés travaillistes que nous connaissons, il a la parole facile. La phrase coule de source, sans précipitation. De temps en temps, il souligne sa pensée d'un geste ou de la voix. Contrairement à ce que l'on voit souvent à la Chambre des communes, le premier ministre d'Australie ne lit pas, mais prononce son discours. Face au micro, il a parlé sans notes.

Physiquement, cet Australien est de haute stature, solidement bâti. Une chevelure légèrement grisonnante et parfaitement lissée, qu'une raie blanche sépare, couronne sa tête. La simplicité, la dignité, la conviction et la force caractérisent son genre d'éloquence.

Le premier ministre d'Australie n'a fait aucune grande déclaration dans son discours. Il a parlé surtout de l'effort de guerre de son pays, en le situant dans le cadre général du conflit actuel. A propos de la récente conférence des premiers ministres du Commonwealth tenue à Londres, il a dit un mot. Il a également parlé brièvement de l'après-guerre. Mais sur tous ces points, il s'en est tenu à des généralités.

Soulignons, cependant, un passage. Expliquant pourquoi l'Australie était entrée en guerre au côté de la Grande-Bretagne, M. Curtin a dit: "La Grande-Bretagne constituait le bastion principal, le coeur de la résistance, mais bientôt, et aussi rapidement que le permettaient les circonstances, afflueront les forces aériennes, terrestres et même navales de tout le Commonwealth. Si l'organe vital avait été détruit, comment, en effet, les membres auraient-ils pu survivre? L'Australie a envoyé ses hommes bien loin. Mes compatriotes ont parcouru de grandes distances, mais ils savaient que en se portant à la défense de la liberté universelle, et à celle de la Grande-Bretagne, ils travaillaient au maintien de la liberté sur leur propre sol. Ce n'est pas à dire, cependant, qu'ils n'auraient pas marché, si leur pays n'avait pas été en danger.

"Il y avait aussi la voix du sang, cette communauté d'origine, ces droits communs à tout ce qui constitue le trésor de liberté qui nous a été légué par nos ancêtres, grâce aux luttes qu'ils ont menées dans les contrées qu'ils habitaient jadis. Toutes ces considérations ont compté pour nous comme elles l'auraient fait pour vous."

M. Curtin nous a tenu à ce sujet à peu près les mêmes propos que M. Mackenzie King nous sert de temps à autre pour expliquer la participation du Canada au conflit actuel dès 1939. Le premier ministre d'Australie ne s'est guère montré plus précis dans l'entrevue qu'il accordait la veille aux journalistes. Il laissa entendre qu'il n'avait pas abandonné son projet de secrétariat impérial, dont le siège serait à Londres et qui aurait pour fonction d'amasser toute la documentation nécessaire à l'étude des questions impériales. Ce faisant, il insista sur le fait qu'il n'entendait nullement sacrifier l'autonomie des Dominions au sein de l'Empire ou d'une organisation internationale.

RUMEURS D'ELECTIONS GENERALES

Les délibérations de la Chambre des communes progressent moins vite que jamais. Voici maintenant que les grandes chaleurs arrivent. Cette double situation a favorisé l'éclosion d'une rumeur d'élections générales fédérales. On laisse entendre que le parlement pourrait être ajourné durant l'été après l'adoption des résolutions budgétaires, puis les Chambres dissoutes vers la fin d'août et une consultation populaire tenue à l'automne.

Il s'agit simplement d'une rumeur. Mais les choses peuvent bien se passer comme on le laisse entendre. Du train où vont les délibérations du parlement canadien, les Chambres devront siéger jusqu'à la fin de l'été, pour passer au travers du programme législatif contenu dans le discours du Trône. On attend le discours du budget vers le 15 juin. Le débat qui suivra durera certainement une couple de semaines: ce qui veut dire qu'il prendra fin vers le 8 juillet. Le parlement aura encore pour deux mois de travail, si la marche des délibérations est aussi lente et que le gouvernement veuille disposer de tout le programme qu'il a annoncé. Une couple de semaines de chaleur aura un terrible effet sur l'état d'esprit des députés. Ceux-ci commencent déjà à trouver la session longue. Qu'est-ce que ce sera, dans un mois, lorsqu'ils devront siéger par une température torride?

M. King a déjà exposé les circonstances dans lesquelles il pourrait être forcé de tenir des élections générales. Si nous nous souvenons bien, ce fut dans le discours qu'il prononçait en 1942, à l'automne, à l'occasion du congrès de la Fédération libérale nationale tenu à Ottawa. Parmi ces raisons, il y en avait une qui semble concorder parfaitement avec la situation en train de se développer. M. King, en effet, disait alors que, s'il arrivait que la Chambre ne peut faire aucun progrès satisfaisant, il faudrait peut-être en appeler au peuple. Ce ne sont pas les mots mêmes employés par le premier ministre à cette occasion, mais c'est du moins le sens de sa pensée.

La situation est telle, en ce moment, à la Chambre des communes, que les délibérations n'avancent point et rien n'indique que cela ira beaucoup plus vite dans les prochaines semaines. Sans doute, le gouvernement sera tenté de blâmer l'opposition, de l'accuser de discourir inutilement. Il y a, certes, trop de discours. Des discussions pourraient être abrégées. Mais, pour dire toute la vérité, le programme législatif du gouvernement, cette année, est le double de son programme législatif de chaque session antérieure de guerre. Il comporte son programme de guerre et tout un programme d'a-

(Suite de la page cinq)

LA SOCIETE HISTORIQUE DU NOUVEL-ONTARIO A VERNER

Dimanche soir, le 28 mai, les citoyens de Verner avaient l'honneur d'assister chez eux à la première séance de la Société Historique donnée à l'extérieur. En plus d'un bel auditoire de la paroisse même, on remarquait plus d'une trentaine de membres de l'extérieur parmi lesquels les RR. Pères Courteau et Cadieux SJ. du collège du Sacré-Coeur, MM. les curés J. A. Prieur, H. Plouffe. A. Vaillancourt, W. Bradley; MM. les abbés O. Campeau, F. Blais; MM. les docteurs Hurtubise, Tanguay, Ménard; MM. Ricard, J.P. Léonard, L. Gauthier, J.E. Lacourcière, L. Landreville, E. Chiasson, Pierre Lebel, R. Pelland, Z. Mageau, G. Bidal, Mme Cousineau, Henri Charette, Mmes H. Paiement, G. Bidal, S. Legris, L. Landreville, L. Paulet, L. Gauthier; Mlles J. Lafrenière, Y. Charette, A. Fournier, M. J. Dubeau, G. Proulx et R. Guénette.

Voici le programme de la soirée: La petite chorale de Verner, dirigée par l'abbé F. Blais, vicaire de la paroisse, avec Mlle G. Côté au piano, exécuta plusieurs numéros ravissants. Entre autres, As-tu vu le printemps, Marche "Chanter, c'est vivre" par 19 petits garçons. Après la prière par le R. P. Cadieux S.J. le docteur Tanguay, président, ouvrit la séance. J. P. Léonard donna le rapport de la dernière assemblée de Sudbury. Le P. Cadieux parla du rayonnement de la société, de son importance au point de vue national et de la façon de l'aider par des dons de vieux manuscrits ou des dons pécuniers.

Le premier travail fut présenté par Mlle Germaine Côté, institutrice de Verner et petite-fille d'un pionnier de l'endroit, Paul Côté qui y arriva en 1882. Parmi les tout premiers, elle mentionne Moise et Francis Paquette, Laurent Michaud, Elie Miron, Georges et Joseph Guénette, Arthur Damboise, Elzéar Dénommée, Israël Lepage avec ses huit filles, Moise et Wilfrid Dagenais et Joseph Champagne. Mlle Côté s'étendit surtout sur la topographie de sa paroisse, de la qualité de son sol, ses limites.

La petite chorale rendit deux charmantes chansons: Le doux bruit des berceaux, par André Coulombe, et les Marguerites. Un soliste, Roy Dupuis, "Ne fais jamais pleurer ta mère" dédié aux mères canadiennes.

Le docteur Tanguay présenta ensuite le principal conférencier le R. P. Racette, curé de Verner depuis plus de trente ans, qui donna dans un superbe exposé, la petite histoire de Verner.

Note. L'importance de la conférence du R. P. Racette et le manque d'espace dans le journal nous force à en remettre le résumé à la semaine prochaine.

Le R. P. Courteau S.J. recteur du collège du Sacré-Coeur, remercia les orateurs et sut dégager les grandes leçons de fierté, de courage, de sacrifices, leçons si bien comprises et pratiquées par les vieilles et nombreuses familles canadiennes-françaises de Verner.

Le chant O Canada vient clôturer cette superbe soirée. Sur l'invitation et la bienveillance du R. P. Racette, les dames de Verner servirent un agréable goûter aux membres de la Société Historique.

15e anniversaire de prêtrise de M. l'abbé G. Parent

Lundi dernier, 29 mai, M. l'abbé Germain Parent, curé de la paroisse St-Ignace du Sault-Ste-Marie, célébrait le 15e anniversaire de son ordination sacerdotale. Le matin, grand'messe solennelle chantée par le jubilaire en présence d'une nombreuse assistance de ses paroissiens. Le soir, banquet intime au presbytère auquel prirent part Mgr T.-J. Crowley, P.D., curé de la paroisse du Précieux Sang avec ses deux vicaires, MM. les abbés J.-J. Cowan et J.-J. Muldoon, M. l'abbé M.-L. Belcastro, curé de la paroisse N.-D. du Mont-Carmel, le R. P. Rosaire Légault, S.J., curé de la paroisse Ste-Anne, Sudbury, M. l'abbé J.-H. Bruneau, curé de Coniston, M. l'abbé J.-A. Marchand, vicaire à l'Esturgeon, le R. P. H. Gauthier, S.J., professeur au collège du Sacré-Coeur, Sudbury.

Le soir à 8.30 heures les enfants de l'école offrirent à leur curé une jolie petite séance récréative: chants, évolutions, dialogue, petite comédie, tableau vivant, enfin Pastorale de la Messe. Cette dernière pièce est la mise en scène de la messe avec interprétation des cérémonies du St-Sacrifice. Cette pastorale fut très appréciée des auditeurs et fut exécutée avec beaucoup de dignité et de naturel par les acteurs.

Un enfant de l'école présenta à M. le curé ses voeux de bonne fête au nom de tous ses condisciples avec un magnifique bouquet de roses et une bourse fournie par leurs petites économies. M. St-Jules, président de la société St-Jean-Baptiste du Sault vint à son tour roffrir à M. l'abbé Parent les souhaits des paroissiens.

M. le curé, dans son allocution, après avoir remercié les paroissiens de leurs bons sentiments à son égard, exprima le vif désir de voir sa paroisse fournir des prêtres canadiens-français au diocèse car le diocèse en a grand besoin. Pour encourager ses paroissiens à cultiver les vocations sacerdotales, il promit d'aider généreusement un enfant de la paroisse qui désirerait devenir prêtre et dont les parents n'aurait pas le moyen de payer ses études complètes au collège du Sacré-Coeur. C'est un beau geste de la part de M. le Curé, qui mérite les remerciements de ses paroissiens ainsi que du collège.

M. l'abbé Germain Parent est le premier ancien, élève du collège du Sacré-Coeur ordonné prêtre. Les Pères du collège sont heureux de s'unir à ses paroissiens pour le féliciter et lui souhaiter beaucoup de succès dans son ministère. Il entra au collège en septembre 1916 et termina ses études en juin 1925; il fit ses études théologiques au Séminaire St-Augustin à Toronto et fut ordonné prêtre par Mgr Rhéaume, le 29 mai 1929, dans sa paroisse à l'église Ste-Anne de Sudbury.

Il s'est fait remarquer dans son ministère sacerdotal par sa piété, son dévouement et son activité, en particulier comme vicaire à l'Esturgeon et comme curé de l'église St-Ignace, Sault Ste-Marie où il fut nommé le 1er janvier 1937. Il a succédé aux Pères Jésuites qui avaient desservi cette cure depuis sa fondation.

Pour témoigner sa reconnaissance envers ces RR. Pères, dont il a su apprécier la formation et l'éducation qu'il en avait reçu, il fit placer au pied de la statue de St-Ignace devant l'église, une plaque commémorative de leur apostolat dans cette paroisse. Il s'est occupé tout spécialement de diriger la jeunesse car il a compris comme ses prédécesseurs que c'était une oeuvre primordiale dans une paroisse.

Ad multos annos!

Affaires de police

Même après la visite de W.A. Orr, du département Ontarien des affaires municipales, le problème du salaire des policiers de la ville de Sudbury, reste aussi embrouillé que jamais.

M. Orr dit que le conseil de la ville devra démêler lui-même l'imbroglio de 972 dollars. Toute l'affaire a commencé, il y a quatre ans, quand le conseil a augmenté le salaire du chef de police et diminué celui de l'agent patrouilleur. Depuis, on s'est aperçu que ceci allait à l'encontre d'un règlement établi par la commission de police. D'après cette échelle de la commission, le chef de police recevait trop, et l'agent patrouilleur trop peu. Les constables de la ville demandent maintenant un réajustement. Le conseil de la ville a tenté de passer la responsabilité à M. Orr, parce que le changement fut effectué alors que la ville était sous sa surveillance. Mais le représentant du département n'en veut rien. Le conseil devait discuter de la chose lundi soir.

Ils retournent à l'ouvrage

Quelques 600 mineurs de la mine Frood ont voté jeudi dernier de retourner à l'ouvrage sur l'équipe de 4 heures. Ceci met fin à une grève irrégulière qui a débuté avant l'entrée de l'équipe de 4 heures mercredi. Pendant une réunion dans la salle d'union, Ropaire avec Joe Rankin, organisateur de l'union a persuadé les hommes qu'ils agissaient à l'encontre de leur intérêt propre. Il a appuyé l'importance de maintenir la promesse de l'Union, d'éviter la grève. La grève fut causée par le traitement accordé à un contre-maitre, David Still. Les hommes s'offusquait du fait qu'on lui avait enlevé sa position de contre-maître, car Still était populaire. Et pendant quelque temps on s'attendit à du sérieux. Les mineurs s'en retournaient chez eux en bloc, ne voulant pas travailler tant que la chose ne serait réglée à leurs conditions. La compagnie ne voulut pas reculer devant ce qu'elle considérait comme une usurpation de ses droits par ses employés.

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

"O notre Histoire, écrin de perles ignorées."—Crémazie

Jamais, depuis la fondation de la Société Historique du Nouvel-Ontario autant de personnes ne se sont intéressées à notre histoire; jamais n'a-t-on vu plus grande demande de documents, paperasses, lettres du temps de nos origines; jamais autant de chercheurs n'ont parcouru leurs propres rayons pour retrouver tant de vieux souvenirs; jamais autant de fronts ne seront devenus rêveurs en repensant à ce passé de luttes, s'ils ont assisté à la séance de la Société Historique du Nouvel-Ontario, dédiée à nos mères canadiennes-françaises, sous la direction de M. le curé Racette, à Verner, dimanche le 23 mai.

Un souffle vivifiant de fierté nationale et de patriotisme traverse l'atmosphère de notre région. Les conférenciers se penchent sur les origines de notre histoire et y vont de leurs travaux et de leurs efforts pour en étendre la connaissance et la faire mieux aimer.

Mais il n'y a pas que les origines à considérer, c'est dans toute notre histoire que nous devons nous replonger pour bien nous rappeler d'où nous venons, comment nous sommes restés, et penser un peu à ce qu'il faut faire pour le présent et l'avenir.

Garder et propager l'attachement aux traditions spirituelles et nationales, l'amour du beau, la valeur du sentiment et de la pensée, n'est-ce pas le rôle qui doit convenir à toutes les femmes quand elles ont le coeur bien placé et la tête bien faite. Ce n'est rien de prendre part aux célébrations publiques, si notre sens patriotique n'en sort ni plus fort ni plus éclairé et si nous ne nous sentons pas le goût, ni le courage d'améliorer notre façon de penser et d'agir pour le plus grand bien de la cause canadienne-française qui en a plus besoin que jamais.

Y. C.

Courrier de Lysette

D.—Mon frère est marié depuis plusieurs années et il est le père de trois jolis enfants. La discorde, cependant, règne dans son ménage depuis le début. Ma belle-soeur prétend que son mari sort et dépense trop et je sais qu'il la prive un peu d'argent, mais de son côté, elle ne se gêne pas pour monter les comptes d'épicerie. Avec tout cela, mon frère ne reste presque jamais chez lui et il a même avoué à ma mère qu'il n'aimait plus sa femme. Ma mère ne sut que dire mais elle a eu beaucoup de peine. Que pensez-vous de tout ceci? CLAIRE

R.—Je pense que votre mère, dont je comprends le chagrin, d'ailleurs, aurait dû rappeler son fils au sens de son devoir. Quels que soient les torts de sa femme il a promis devant Dieu de l'aimer, de la protéger et de la faire vivre convenablement. On ne se dégage pas d'une promesse faite à Dieu. De plus, il y a responsabilité des trois enfants qu'il a appelés à la vie; il leur doit le bon exemple, puis, à leur mère, il doit le respect. Il ne conviendrait ni de la part de votre mère ni de la vôtre d'intervenir sans en être priées dans les conflits de ce jeune ménage, mais les torts, d'après ce que vous me dites, sont nettement du côté du mari. Une femme, une mère est justifiable de monter les comptes d'épiceries quand son mari prive du nécessaire ses enfants et elle-même et qu'elle sait qu'il a les moyens d'agir autrement.

D.—Qui doit se charger du coût des faire-parts de mariage, la famille de la jeune fille ou celle du jeune homme? M. R.

R.—La famille de la jeune fille.

D.—Que faut-il servir comme goûter dans une réception que mes parents donnent en mon honneur? VIOLETTE.

R.—Avec les restrictions présentes, on n'a pas tout ce qu'on veut; il faut établir son menu en conséquence. Si vous avez du poulet, des légumes verts, des olives, vous pouvez faire une salade que vous servirez individuellement, puis de petits pains, creusés et remplis de foie gras, des sandwichs divers, des petits fours, des glaces, du punch et du café.

D.—Je suis demandée en mariage par deux prétendants. L'un qui me fréquente depuis un an et mène une vie tranquille, se montre très généreux envers moi et m'a donné des cadeaux importants; seulement il n'a pas de métier et sa santé ne doit pas être bonne, car il a été refusé à l'armée; il n'a pas d'instruction non plus et n'est pas joli. Je ne l'aime pas beaucoup, mais il si bon coeur que j'hésite à le repousser. Mon autre prétendant revient de l'armée, il a un bon métier, il est instruit, joli garçon, mais je ne puis rien vous dire sur son caractère, ne le connaissant pas assez; je sais qu'il fréquente les endroits de plaisir et je n'aimerais pas cela, une fois mariée. Il me semble que je l'aime mieux que le premier. Je vous demande conseil? LECTRICE

R.— Puisque vous n'aimez pas beaucoup le premier, ne l'acceptez pas en mariage, mais dites-lui franchement que vous ne pouvez continuer à le recevoir. Il ne faut pas faire perdre le temps et, pour le mariage, un grand amour est nécessaire. Répondez à l'autre que l'accepterez s'il sait se faire aimer de vous quand vous le connaîtrez mieux. Recevez-le quelque temps, sans vous engager en rien; demandez-lui seulement de renoncer aux endroits qu'il fréquente. Si vous l'aimez, vous l'épouserez, sinon, vous en attendrez un autre qui saura mieux trouver le chemin de votre coeur.

D.— Comment nettoyer une robe de chambre en satin piqué? MARIE

R.—Il vaut mieux la faire nettoyer chez un teinturier. Elle s'abimerait au lavage.

LYSETTE

De toutes les prodigalités, la plus blâmable est celle du temps.—Marie Leczinska

Bonne chance, Madame Rose!

Par Eva Sénécal.

Ce matin, les oiseaux ont chanté un peu plus fort qu'à l'ordinaire. Ils avaient l'air de vouloir célébrer la beauté du soleil naissant qui se réchauffe de jour en jour, si bien que l'été attend à la porte et montre un peu la tête.

Madame Rose aussi s'est levée un peu plus à bonne heure qu'à l'ordinaire. Hier, on a fini de bêcher le jardin, de tracer les rangs. Alphonse est allé au magasin et a rapporté toute une provision de graines: salade, laitue, radis, concombres, épinards, courges, citrouilles, fèves, blé-d'inde, etc. Après le souper, lorsque les petits ont été endormis, Madame Rose a cherché dans l'armoire le reste des graines de l'an passé. Elle a aussi jeté un regard d'admiration sur ses plantes de tomates. Personne dans les alentours n'en a d'aussi beaux, d'aussi robustes. Et quel vert sombre! Ce qu'elle va en récolter des tomates!

Elle a lu à plusieurs reprises qu'au Canada, les tomates sont la principale source de vitamine C. et sans la vitamine C — ou A ou B — il y a déséquilibre dans l'organisme. Aussi a-t-elle pris ses précautions et semé plus de tomates que les années passées.

Ce matin, c'est le grand jour: on va semer le jardin.

Même les petits sont joyeux. Pierre n'a pas pleuré quand sa maman lui a fait prendre son huile de foie de morue. Peut-être aussi se doute-t-il un peu que maintenant les bons rayons du soleil lui suffiront et remplaceront l'huile de foie qui ne goûtait pas toujours bon...

Adieu les vêtements lourds!... Son petit corps légèrement vêtu baignera dans les chaudes effluves, sa peau prendra la teinte du bronze et à l'automne, petit Pierre sera un bambin robuste et bien portant.

Mais que se passe-t-il? Madame Rose s'entête et dit qu'il faut le semer de ce côté-là du jardin... C'est le blé-d'inde qui est en cause. Eh bien! Oui, il faut toujours semer les plantes qui montent haut du côté nord afin de ne pas priver les plus petits des rayons du soleil. Chacun est précieux. Du matin au soir, ils apporteront au jardin chaleur et vie.

Bonne chance Madame Rose! Je parie que vous aurez le plus beau jardin des alentours! Et quelle richesse, grand Dieu! Si vous voyez les gens qui ne récoltent rien, ce qu'ils doivent débourser pour se procurer des légumes toute l'année durant.

Vous me donnerez des nouvelles de vos tomates! Et si, un de ces jours, je passe à votre porte, soyez sûre que je ne manquerai pas de jeter un coup d'oeil au-dessus de la clôture. Et de vous envier ce bonheur de travailler au grand air, cette vie saine, où tout est vrai, où l'on peut se faire un bonheur bien à soi, de ses propres mains, que personne ne peut détruire. Bonheur fait de contentement, de sénérité et des grandes choses de la nature.

Alors à bientôt... J'irai vous voir au temps des tomates mûres. Vous m'en donnerez une à manger voulez-vous avec du bon pain de ménage comme vous seule savez faire le bon pain de chez nous.

LES FUTURES MARIEES SONT PRIVILEGIEES

Les futures mariées sont les seules personnes qui de nos jours, peuvent se procurer des robes longues mais seulement dans les teintes de blanc et d'ivoire. Les couturières et les manufacturiers n'ont pas le droit de faire des robes longues pour d'autres personnes.

Dans la retraite, vous n'avez à combattre que vous-même; dans le monde, l'univers conspire contre vous. —Lacordaire.

REVE QUI PASSE

Qu'il soit grand ou petit, le rêve n'a point d'âge,
Le suicide l'attend dans le sinistre soir.
Celui qui le méprise a vaincu son espoir;
Il ne saurait comprendre une maxime sage.

Coupable ou non, la vie est notre meilleur gage;
Nous y suivons enfin le sentier blanc ou noir,
Quand l'heure nous appelle au jour qui va surseoir,
Dans le calme venu des couchants et des plages.

Tu n'auras rien compris des biens de l'univers,
Sans avoir comparé la mort avec la vie,
Sans avoir comparé le succès au revers,

Sans avoir médité le mérite et l'envie
Qui passe dans ce monde entre tous les humains;
Mais le bonheur est fait pour glisser de tes mains!

Louis-Joseph DOUCET

La gaieté dans la famille

L'époque lumineuse de la vie humaine, c'est l'enfance heureuse, et tous les enfants devraient l'avoir: tous y ont droit, les pauvres comme les riches. Hélas! il est loin d'en être ainsi, et les parents qui privent leurs enfants d'années heureuses irremplaçables sont de grands coupables.

Ils sont des déshérités, les pauvres petits qui pleurent plus souvent qu'à leur tour et dont le rire est étouffé dans une atmosphère détestable faite de trop de sévérité, de mauvaise humeur; de querelles des parents, de reproches, mérités ou non.

Le bonheur des enfants ne tient ni à la richesse, ni au confort matériel, mais à un climat de tendresse, de confiance et de gaieté; elles sont nécessaires aux jeunes coeurs comme le soleil et la chaleur le sont aux fleurs. Gardez longtemps une plante à la cave dans l'ombre froide, elle dépérit et bientôt elle meurt.

Que les enfants vivent dans la maussadarie, l'amertume, les récriminations, les reproches incessants, leurs santé morale en est affectée, et toute leur vie ils sentiront qu'ils ont été dépouillés d'un bien qui leur était dû.

Il est donc entendu qu'un des devoirs essentiels des parents, c'est de rendre la vie de famille agréable aux enfants quand ils ont cessé d'être des bébés que l'on caresse beaucoup et qu'on laisse ensuite

—Mais il faut bien les élever, les reprendre, les punir à l'occasion?

—Oui, Madame, et une mère intelligente et dévouée peut concilier les deux: leur donner une enfance heureuse sans les gâter.

Il y a des maisons où l'on gronde et punit sans arrêt et à tort et à travers: pas de repas sans scènes bruyantes, la conversation est impossible et la mauvaise humeur de tous fait partie du menu quotidien.

On peut élever les enfants, les dresser, sans les abrutir et les exaspérer au point de détraquer leurs nerfs.

Ne guettez pas pour les prendre en faute, fermez un peu les yeux, causez avec le pauvre papa qui est fatigué et qui voudrait bien manger en paix. Vous ferez vos remarques aux enfants avant le prochain repas, en tournant gaiement en ridicule leurs mauvaises manières, et en les encourageant à faire mieux et à se tenir comme des grandes personnes.

La bonne éducatrice est calme, se possède parfaitement, parle avec fermeté mais ne s'impatiente pas, elle enseigne ainsi ce qu'elle pratique elle-même et elle établit solidement son autorité, qui ne doit jamais faiblir.

Donnez de bonne heure aux petits l'habitude de l'obéissance, le goût du travail, de la politesse, de l'ordre et laissez-les s'amuser et épanouir leur gaieté. Qu'ils soient tapageurs, remuants, ouverts avec vous et leur père; gardez-les chez vous le plus possible, donnez-leur de radieuses vacances et il s'amasseront dans leur coeur des réserves de joie où ils puiseront plus tard.

Les souvenirs d'enfance, bons ou mauvais, influencent toute notre vie. Une enfance heureuse remplie de tendresse, de rêves, d'enchantement cherche plus tard à les réaliser.

Chez l'enfant malheureux la défiance, l'amertume et souvent la révolte s'installent pour déformer l'âme et assombrir la vie.

Les bonheurs de l'enfance sont précieux parce que nous les goûtons à l'heure où nos âmes sont fraîches et parfumées d'innocence.

Les chagrins et les tristesses des enfants sont profonds et on a tort de penser qu'ils oublient facilement ce qui les blesse: indifférence, injustice, petites tyrannies dont se rendent coupables tant de parents.

Un enfant malheureux chez lui ne dit rien; il se détache de ses parents, il ne cesse de rêver de s'en aller. Vous perdez son affection, jamais il ne vous aimera beaucoup, toujours il vous en voudra un peu ... sans se l'avouer peut-être.

Prenez garde, mères égoïstes, qui n'étant peut-être pas très heureuses, ne savez pas, quand même, créer chez vous l'illusion du bonheur. A tout prix il faut que la maison soit un lieu où la joie s'épanouise, où vos enfants sentent qu'ils ne peuvent être mieux ailleurs. Vous êtes lasse, le tapage vous fatigue, vous avez des soucis? Quelles mauvaises raisons! Toutes les bonnes mères de toujours n'ont pas pensé à elles, mais au bonheur de leurs enfants qu'elles veulent autour d'elles; ils n'y resteront que si c'est agréable: gardez-les près de vous autant que possible, attirez leurs amis, et au milieu d'eux vous oublierez plus facilement vos soucis que si vous vous y absorbez en négligeant de donner de la joie et de la gaieté à vos enfats qui y ont droit.

La mère

A mon plaisir, toujours lointaine,
Mais si proche à la moindre peine,
Dans le silence du foyer,

J'ai laissé trop seule ma mère,
Pour courir vers mille chimères,
Sans qu'elle arrive à m'oublier.

Maintenant, c'est toujours vers elle
Que mon coeur en deuil bat des ailes
PaKr delà les murs et les toits.

Je l'attends à toutes les portes...
Est-ce vrai que ma mère est morte
Quand je la sens si près de moi?

Albert FLORY

Petites économies

LES PETITS RUISSEAUX FONT LES GRANDES RIVIERES

Un proverbe dit que les petits ruisseaux font les grandes rivières. Vous avez dû constater vous même, bien souvent, qu'il ne ment pas. Dans la cuisine par exemple, quand toutes les parcelles de valeur alimentaire sont épargnées par une cuisson soignée, tout le monde en bénéficie au point de vue de la santé et les mets ont aussi plus de saveur.

POUR EPARGNEZ DU TEMPS

1. Gardez une tasse à mesurer dans la boîte à sucre et un tamis dans la farinière.

2. Réservez une tablette ou une boîte pour les épices, le soda à pâte, le sel, la poudre à pâte, etc., au lieu de perdre de précieuses minutes à fouiller parmi toutes les autres boîtes.

3. Posez des crochets sur les murs ou les côtés de l'armoire et accrochez-y les ustensiles que vous utilisez le plus souvent.

4. Divisez vos tiroirs en compartiments pour y mettre les autres ustensiles.

5. Gardez le moulin à viande dans un endroit facile d'accès. Couvrez-le d'un sac de papier pour le protéger contre la poussière.

L'admiration est un sentiment qui écrase et n'attendrit pas.—Lacordaire.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-8700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 8 juin 1944

Les deux ans de l'Ami du Peuple

Le 11 juin prochain l'Ami du Peuple aura compté son deuxième anniversaire. Deux ans, c'est peu dans la vie d'un journal ordinaire, dans le cas de l'Ami du Peuple c'est beaucoup. Avec sa façon d'agir, on ne lui donnait pas trois mois d'existence; de plus généreux se rendaient à six mois. Quoi qu'il en soit, l'Ami du Peuple entreprend sa troisième année avec une conviction et une volonté plus grande que jamais de vivre, de grandir, pour le bien des nôtres dans le nord-Ontario.

Si nous regardons en arrière; si nous revoyons les luttes et les obstacles que l'Ami a rencontrés et surmontés au cours de ses deux années passées, nous avons droit d'être fiers de lui. C'est que L'Ami du Peuple n'a pas dévié des principes et du but qu'il se traçait. Le 11 juin 1942, dans son premier article L'Ami du Peuple se proposait comme grand but l'éducation du peuple, ce qui suppose l'indépendance complète et la fidélité à la vérité. Et il a été fidèle à la vérité. C'est même à cause de cette fidélité à la vérité qu'il a dû subir tant de luttes et de critiques de part des gens qui se disent bien intentionnés à son égard.

Nous croyons sincèrement avec Péguy, le plus français des poètes que la France ait eu qu'il faut "dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, dire bêtement la vérité bête, ennuyeusement la vérité ennuyeuse, tristement la vérité triste". C'est là, d'après nous, la position d'un catholique et d'un canadien-français ayant charge d'éducation. C'est le chemin de l'honneur, et nous n'y dévierons pas.

Voilà comment pense l'Ami du Peuple après deux ans. Il n'en veut à personne, mais il continuera de vivre dans la ligne qu'il s'est tracée.

En terminant, qu'on nous permette de remercier sincèrement les généreux amis, hommes et femmes, qui depuis longtemps se sont fait un devoir d'aider L'Ami du Peuple. Remerciements aussi à nos abonnés et lecteurs dont les lettres fréquentes sont d'un si précieux secours. Remerciements à nos annonceurs qui ont leur part dans la vie du journal. C'est grâce à eux tous que l'Ami du Peuple entreprend avec espoir sa troisième année.

Camille LEMIEUX

Ce meurtrier que nous ravitaillons

"Le progrès spirituel réalisé chez les gens par les moyens ordinairement utilisés à cette fin: conseils d'homme de valeur, campagnes d'opinions lancées par différents organismes, prônes répétés du curé, etc., *un film l'anéantira tantôt en une heure.*"

Telle est la réflexion qui me vient, au moment où je me dispose à continuer la suite—interrompue par l'exigence de l'actualité—de courts éditoriaux traitant des influences qui désorganisent aujourd'hui la famille.

Le cinéma opère sur les masses l'influence la plus considérable des temps modernes, parce qu'il sert sa doctrine sous une forme remplie d'attraits et la vient présenter à l'esprit détendu d'un homme au repos, non préoccupé, réceptif au maximum. Or l'influence du cinéma d'aujourd'hui joue-t-elle en faveur de la famille? Laissons répondre les statistiques:

Un savant de Prague signale qu'au cours d'une seule année les films parlants de toute nationalité qui ont été produits mettent en scène:

310 *meurtres ou assassinats;* 104 *vols à main armée;* 74 *délits de chantage;* 43 *incendies volontaires;* 14 *délits d'escroquerie ou de fraudes légères,* et 642 *de filouterie de grande envergure;* 181 *cas de faux témoignages;* 110 *cas de dommages graves volontairement commis avec la volonté de nuire;* 165 *cas de vols simples, et* 54 *cas de détournement de mineur.*

Le professeur relève également dans les films de l'année: 192 *adultères commis par les femmes, et* 213 *commis par les époux.*

Les films de l'année mettent en scène 25 *cas bien définis d'enfants durement maltraités et* 45 *cas de coups et blessures graves.*

Les conclusions du professeur de l'université de Prague sont les suivantes: les individus présentés dans les films sont, dans la proportion de 70% *au moins, des malades ou des monstres.*

Un habitué du cinéma d'aujourd'hui n'hésiterait pas à confirmer ces faits.

Telle est la situation: nous alimentons un organisme qui travaille directement—bien que sournoisement—à miner la famille (405 adultères représentés dans les films produits pendant un an).

Chaque semaine, en général, au moins un membre de la famille s'imprègne des idées habilement suggérées à l'écran par des anti-français et des non-chrétiens, par des esprits antifamiliaux. Voilà une constatation grave et elle nous explique pourquoi nous ne pouvons plus aujourd'hui vivre en paix dans nos familles: une trop intense propagande en sens contraire s'exerce par le cinéma.

Est-ce à dire que l'abstentionisme réglera le problème? Chacun sait bien que non. Nous ne pouvons pas nous passer de cinéma, il serait bête d'ailleurs de ne pas l'utiliser à nos fins, de rester figé dans une attitude timorée, ou de prendre la fuite en présence de cette étincellante puissance moderne.

Il faut dompter le cinéma! Parce que pères de familles, nous avons le droit d'exiger un cinéma conforme à nos principes de vie, aussi habile et plein d'attraits dans sa conformité à nos idéals sociaux qu'il l'est actuellement pour la propagande insidieuse des bas instincts. Obtenir des films à caractère sain et progressif, est-ce là avantage impossible?

Le succès que la coopération commence à réussir sur le terrain économique ne peut-il advenir dans le domaine du cinéma?

Quelques moyens y aideront: intéresser notre entourage, de façon vivante, autour du problème (la responsabilité paternelle s'y trouve trop concernée pour que les parents négligent longtemps d'y porter attention); organiser des Ligues pour l'assainissement du cinéma; demander aux gouvernements de se mêler de l'affaire: trop d'intérêts vitaux se trouvent en jeu.

Et puis cet Etat qui utilise les milliards du peuple aux fins de guerre que l'on sait, je ne vois pas pourquoi il ne risquerait pas notre argent en des entreprises positives, en des entreprises qui, tout en éloignant les fléaux de la délinquence juvénile, du relâchement des moeurs et de la division des foyers, aideront à bâtir le sain esprit familial nécessaire à l'ordre de la société.

Roger VARIN

Donnons des livres

Dans quelques semaines se fera la clôture de l'année scolaire avec son complément traditionnel, la distribution des prix. Cela nous porte à noter les les singularités—au compte des particuliers, en général, nous sommes heureux de le dire pour le bénéfice des commissions scolaires—qui se mutiplient chaque année depuis un certain temps, et qui consistent à donner, en guise de récompenses aux élèves méritants, non plus des livres mais toutes sortes de cadeaux: chapelets, crucifix, images, bustes, plumes, crayons, et quoi encore? Nous n'étions pas habitués à cette façon contestable de récompenser les écoliers; nous recevions seulement des livres, et nous croyons que c'était mieux. Outre qu'un livre constitue un souvenir plus durable, il comporte également un élément de culture qui est bel et bien le but du prix de fin d'année. Nous souhaiterions donc qu'on revienne à l'ancienne formule de ne donner que des livres. Est-il nécessaire d'ajouter que le livre canadien—et pourquoi pas canadien-français—doit recevoir la première et la grande place?

Mystique du chef?...

D'un récent discours du R. P. Georges-Henri Lévesque O.P., doyen de la Faculté des Sciences sociales à l'Université Laval, nous extrayons le passage suivant qui ne manque pas d'à propos ni d'actualité: "Puisque nous parlons de morale, nous permettra-t-on d'insister sur le respect du principe d'autorité. On sait que ce principe est la clé de voût de tout édifice social, puisqu'il est la première exigence et le premier facteur du bien commun. On sait aussi de quel soin la religion chrétienne l'entoure. On peut avoir raison parfois de demander à ceux qui exercent l'autorité d'être les premiers à la respecter. Mais alors il faut se rappeler qu'on touche à une chose délicate et sacrée. Il faut donc bien prendre garde de ne pas ruiner le principe même d'autorité, non seulement lorsqu'on s'en prend à ceux qui la détiennent, mais encore en cédant à la subite tentation D'IDOLATRER DES CHEFS, cette dernière exagération n'étant pas plus acceptable que l'autre. Il me semble qu'il y a ici matière à examen de conscience et à ressaisissement. On a beaucoup pensé, dans le passé, à développer une MYSTIQUE DU CHEF; il vaudrait mieux exalter la MYSTIQUE AU PRINCIPE D'AUTORITE. Ce sera peut-être moins décevant. En tout cas, ce sera sûrement plus sage et plus chrétien. Un chef n'est toujours qu'un pauvre homme faillible, tandis que l'autorité vient de Dieu."

"Faire tout le bien qu'on peut, aimer la liberté par-dessus tout, et, quand ce serait pour un trône, ne jamais trahir la vérité." — Beethoven.

• •

Une femme serait au désespoir si la nature l'avait faite telle que la mode l'arrange.—Mlle de Lespinasse.

• •

Le mépris de la vie aide souvent à la conserver.—M. de Bugny.

Législation sur le mariage

b— Durée. "Si avant que le procureur n'ait exécuté son mandat et par conséquent avant qu'ait lieu le mariage, le mandat vient à être révoqué ou le mandant lui-même perd l'usage de la raison, le mariage est invalide même si le procureur ou l'autre partie elle-même qui doit contracter mariage ne sont pas au courant du nouvel état des choses".

c— Exécution. "Le procureur" ne peut pas déléguer sa mission, mais il "doit s'acquitter personnellement du mandat reçu et cela sous peine de nullité".

2— MANIFESTATION. "Les époux doivent exprimer leur consentement matrimonial avec des paroles; par conséquent, s'ils peuvent parler il ne leur est pas permis d'employer des signes équivalents". S'il n'est pas possible de s'exprimer avec des paroles le Code permet que "le mariage puisse être contracté en se servant même d'un interprète".

Remarque. Le curé pour la mariage par procureur ou interprète. "Quand le mariage se fait par procureur ou par interprète, le curé ne doit y assister que s'ily y a un juste motif et pourvu qu'il puisse nullement douter ni de l'authenticité du mandat ni de la fidélité de l'interprète. Il lui faut en outre la permission de l'Ordinaire, si le temps permet d'y recourir."

IV. CONDITIONS qui peuvent accompagner le consentement. En qualité de contrat, le mariage comme tout autre contrat peut être subordonné à des conditions lesquelles peuvent regardod le présent, le passé ou le futur. La condition, en outre, si elle regarde le futur, peut avoir comme objet une clause posible et morale ou bien soit impossible et morale, soit possible mais immorale. Comment doit-on se comporter dans ces divers cas? "Chaque fois qu'une condition accompagne le consentement matrimonial:

1. "Si elle regarde le futur et a pour objet:

a— une clause nécessaire, impossible ou immorale, sans être toutefois contraire à la subsistance même du mariage, doit être regardée tout simplement comme n'ayant été faite" et le mariage est absolument valide. Le futur nécessaire en effet ne peut pas venir moins: l'impossible n'est pas à disposition des hommes, l'immoralité enfin ne peut pas avoir droit de cité.

b— une clause immorale, contraire à la subsistance du mariage" comme par exemple, de ne pas rendre le devoir conjugal; une telle condition "rend le mariage invalide". Agir de la sorte en effet ce n'est pas du tout vouloir le mariage.

C— "une chose légitime" par exemple si mon père à son retour y consent. Une telle condition "suspend la valeur du mariage" jusqu'à ce que la condition ne se réalise. Au moment même où elle se réalise le mariage obtient sa validité sans qu'on renouvelle le consentement.

2— "Si elle regarde le passé ou le présent, le mariage est valide ou invalide selon que l'objet de la condition existe réellement ou n'existe point". C'est ici que la tromperie à propos des qualités de la personne revêt toute sa force pour frapper l'invalidité du mariage.

Remarques. I. Mariage invalide et consentement. "Si par suite d'un empêchement dirimant le mariage a été contracté invalidement, le consentement donné" quand le contrat matrimonial a été fait, "est censé persévérer jusqu'à ce que sa révocation ne soit prouvée" d'un manière vraiment certaine.

2— Légitimité du consentement conditionné. Si dans le mariage on regarde uniquement la nature du contrat, le consentement conditionné se présente parfaitement légitime. Nous nous trouvons cependant en face d'un contrat tout spécial qui, en outre, est un sacrement. On ne pourra donc recourir au consentement conditionné que pour une raison grave. La condition évidemment doit être exprimée dans l'acte même du contrat matrimonial. Quand au curé, il ne peut permettre de tels mariages sans la permission de l'Ordinaire et il doit, en outre, mentionner la condition dans les registres des mariages.

Lionel Séguin, ptre

Québec et les minorités

"La Liberté et le Patriote", de Winnipeg, (19 mai), relève une intéressante déclaration, à citer pour la confusion de ceux qui s'ingénient à discréditer notre province et accusent les Canadiens-français de léser les droits des minorités. Il s'agit des paroles prononcées la semaine dernière par l'hon. Wilfrid Bovey, conseiller législatif, à savoir que "dans ses relations avec les différents gouvernements qui se sont succédés dans le Québec, il n'avait jamais constaté une seule occasion où les représentants de la majorité n'aient pas été justes, et même plus que justes, pour la minorité." Le journal de Winnipeg souligne que cette déclaration cadre mal avec les propos de la "Winnipeg Free Press," en marge de la lettre citée par le chef de l'Opposition, à Québec, au sujet de l'immigration éventuelle de 100.000 Juifs dans la province "que les Canadiens français, s'emploient cependant, comme majorité dans le Québec, à développer de la haine contre leur minorité". Et le confrère de l'Ouest conclut que "l'hon. Bovey démasque une fois de plus la vile propagande qui empoisonne ceux de nos compatriotes anglais qui voudraient être justes et charitables envers la minorité française". C'est devenu une évidence que nous avons toujours traité fort justement les minorités dans notre province, mais il est bon que cette vérité soit redite par un compatriote de langue anglaise.

CADEAU PAS CHER

—Qu'est-ce que vous allez donner à votre mari pour sa fête?

—Une centaine de cigares.

—Vous les avez payés cher?

—Ils ne me coûtent rien du tout, depuis quelques mois, j'en ai subtitué deux ou trois dans chacune de ses boîtes sans qu'il s'en aperçoive. De plus j'aurai certainement des compliments pour en avoir choisi de la marque qu'il préfère.

Inde — Depuis sa libération, il est important de rappeler pourquoi M. Gandhi fut détenu dans le Palais Aga Khan pendant 21 mois. Ce n'est pas à cause du mouvement d'agitation nationaliste en soi, mais il fut détenu pour raison d'agitation de non-coopération à l'effort de guerre qui a eu pour résultat des soulèvements de violence qui auraient nui à l'effort de guerre s'ils avaient continué. Voilà la vraie raison de son emprisonnement.

Club Saint-Louis
Tél.: 4-4581
RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS
Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraîchissements,
Ping-Pong
Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

ICI ET LA DANS LE CIRCUIT NICKEL BELT

Nombre d'amateurs de balle-molle parlent encore de la tenue exceptionnelle de "Lefty" Coleman, lanceur du Open Pit, alors qu'il n'accorda que 4 coups sûrs aux Shamrocks de Henry Dunn dans une des premières joutes de la saison. On prétend qu'avec Coleman et Cloutier l'Open Pit a plus qu'une chance de remporter le championnat de la ligue.

Bien que les Shamrocks aient remporté deux victoires consécutives depuis leur défaite aux mains du Open Pit, ils ont encore à se distinguer sur le losange du parc Queens. Henry Dunn aurait raison de s'inquiéter de son corps de lanceurs car il n'a que George Jenkins dans lequel il peut mettre toute sa confiance. Ross McKintyre est un vétéran qui se fatigue vite tandis que Paul Faubert a quitté les Shamrocks pour aller aider le C.I.O. une équipe pauvre en lanceurs.

Bill Fine qui jouait au champ extérieur pour l'équipe Frood au baseball l'an dernier, retournera au monticule cette année. Fine évolue depuis plusieurs années avec les Tigres. Le vétéran sera supporté par le jeune Maurice Vaillancourt qui jouit d'une bonne saison l'année dernière.

Le club officiel du Collège Sacré-Coeur à la balle-molle a remporté les honneurs dernièrement contre l'équipe Silver Foam de la ligue sénior de Sudbury par un compte de 3 à 1. C'était le deuxième succès consécutif du Collège. Léo Goulet fut encore l'étoile des vainqueurs au bâton et au champ tandis que René Larouche se distingua tout particulièrement derrière le bâton. Palmaro, arrêt-court du Silver Foam, effectua plusieurs arrêts magnifiques. Batteries: Collège: C. Fortin et R. Larouche; Silver Foam: P. Bolub et Fabio.

DANS LES MAJEURS

Max Lanier, lanceur gaucher des Cardinaux de la Nationale, a subi son premier revers de la saison la semaine dernière par un pointage de 5 à 1. Max avait remporté 6 victoires consécutives auparavant.

Red Durrett fait honneur aux Royaux de Montréal puisqu'il occupe la troisième position chez les frappeurs. Red a une moyenne de .344 environ.

Kemp Wicker, ancien lanceur du Montréal de la ligue Internationale et maintenant affiliée aux Red Wings de Rochester, a déjà 4 victoires à son crédit contre une défaite. On se souvient de la belle tenue qu'affichait Wicker avec les Royaux il y a 3 ans.

La moyenne de Dixie Walker, solide cogneur du Brooklyn, a diminué quelque peu à la fin de la semaine dernière. Après avoir atteint une moyenne de .444, Walker la vit baisser graduellement jusqu'à .418 samedi dernier.

Nos voeux de succès à
L'Ami du Peuple
M. ISAIE BEDARD
BARBIER
57½ rue Cedar Sudbury, Ont.

COMPLIMENTS DE
MADAME GERVAIS
571 RUE NOTRE-DAME
SUDBURY TEL. 6-6816
Nous vendons ici du linge d'enfants, robes pour dames, pour toutes occasions et lingerie. Prix très modiques.

FIELD

Field—Dimanche dernier, Mlles Lorraine Morrison, Yvette Thibert, Angéline Quenneville, et M. René Quenneville, accompagné de sa mère, étaient de passage à Sudbury.

MM. Z. Vinet et L. Brun étaient présents à la réunion de la Ligue du Sacré-Coeur, de Sudbury, dimanche dernier.

M. Lucien Mageau, militaire du camp Borden, visitait sa famille durant la semaine.

Lundi passé, le R. P. Prieur, ptre, bénissait le mariage de Mlle Gaétane, fille de M. N. Gervais, de Field, à M. Henri Gagné, fils de M. Jos. Gagné, de Sturgeon Falls. Les deux jeunes gens sont très bien connus à Field. Nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux, de la part de tous leurs amis de Field.

M. R. Roy, correspondant de Field pour l'Ami du Peuple, étant à l'hôpital de Sudbury. Un ami du journal, anciennement de Field, a bien voulu faire le courrier de Field pour cette semaine.

Chelmsford

Chelmsford—Dimanche, fête de la Pentecôte, les paroissiens fêtaient l'anniversaire de leur vénéré Père Mgr S. Côté. A la messe de huit heures la chorale de l'Ecole St-Joseph chanta quelques cantiques: "Mon âme à Dieu dit sa reconnaissance", "Louez soit à tous moments", "La clé du ciel est aux mains d'une Mère", et "Esprit Saint, descendez en nous".

Le soir, un grand nombre de paroissiens, de nombreux curés et amis des paroisses voisines témoignèrent de leur estime à Mgr Côté en assistant à la séance donnée en son honneur. On remarquait MM. les curés Filiatreault, de Verner, Bruneau, de Coniston, Legault, de l'église Ste-Anne de Sudbury, Courteau, du collège du Sacré-Coeur, et M. l'abbé Villeneuve de la paroisse St-Jean de Brébeuf de Sudbury.

Voici le programme de la soirée:
1—Duo: Mlles J. Gaudette et R. Montpetit.
2—Cantate de fête.
3—Récitation: Questions d'enfants.
4—Piano, par Colombe Paquette.
5—La fille du Sultan, 1er acte.
6—Les Etoiles d'Or
7—La fille du Sultan.
8—Récitation: Un sauvetage.
9—Chant: Les petits apôtres.
10—Adresse. Ici on présenta à l'heureux fêté une superbe bourse.
11—Au piano, Mlle Bergeron.

Mgr S. Côté prit ensuite la parole. Il remercia les prêtres venus des paroisses environnantes, les organisatrices, les Rév. Soeurs Grises de la Croix et leurs élèves.

FUNERAILLES

Les funérailles de Mme Alfred Matte, (née Anna Blais) décédée à l'hôpital St-Joseph de Sudbury, eurent lieu en l'église St-Joseph de Chelmsford. Le service fut chanté par M. le vicaire Jacques Michaud. Mgr S. Côté était au choeur.

La défunte, âgée de 73 ans, était née aux Chênes, P. Q. Elle était une très ancienne paroissienne de notre ville.

Les porteurs étaient ses fils, MM. Louis, Joseph, Napoléon Matte, Edouard Laurin, Edouard Charlebois et Wilfrid Matte. Elle reçut les honneurs de la Congrégation des Dames de Ste-Anne. Mme Arthur Blais portait la bannière et Mmes W. Leroux, R. Vaillancourt, P. Caron et J. Dumais tenaient les rubans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, 4 fils, Napoléon et Léon, de Chelmsford, Joseph, de Sudbury, Louis, de Rutter, et une fille, Mme Edouard Laurin (Léontine) de Sudbury; un frère, M. Napoléon Blais, de Timmins.

L'Ami du Peuple offre ses condoléances à la famille éprouvée.

COMPLIMENTS DE
Manitoulin Gardens
89 rue Durham Tél. 3-1911

Venez visiter notre étalage de fleurs et de plantes au marché.

St-Charles

St-Charles — M. et Mme Albert Gauthier nous ont quittés pour aller s'établir à Cache Bay.

Mme Aurore Chamberland et sa fille sont parties pour aller demeurer à Sudbury.

M. et Mme Théophile Chamberland recevaient dimanche M. et Mme Roméo Richer, de Markstay, M. et Mme Jos. Chamberland et Mlle Laurence Chamberland, de Sudbury.

Mlles Hélène et Noëlla Dignard visitaient M. et Mme Auguste Dignard dimanche dernier.

M. et Mme Raoul Lacelle visitaient des parents ici il y a quelque temps.

M. et Mme Gérard Gervais rendaient visite à M. et Mme Henri Savage.

M. et Mme Jos. Cardinal, de Sudbury, étaient ici dimanche dernier.

Mlle Anita Lapointe visitait M. et Mme Alfred Lapointe en fin de semaine.

Noëlville

Noëlville—Dimanche, le 21 mai, étaient en visite chez M. et Mme Jules Bouffard: M. et Mme Léon Duhamel, Napoléon Duhamel, Mme Raymond Simard, de Sudbury, ainsi que les aviateurs Hermas et Alphonse Duhamel, de Toronto, et Mme Ernest Larocque et sa fillette, de l'Assomption, Qué., où ils ont passé la semaine.

Il est plus aisé de désirer la vérité que de se débarrasser de l'erreur.—Mme Eddy.

A l'Ami du Peuple nous offrons nos meilleurs souhaits à l'occasion de son deuxième anniversaire

Murphy Paint Co.
Limited

PEINTURE NARVO
le gallon $6.70
la pinte $1.85
1-2 chopine 60c

PEINTURE MURPHY
le gallon $4.75
la pinte $1.40
1-2 chopine 45c

EN VENTE
St-Charles ..... Victor Brisson
Verner ..... W. Gareau
Hanmer ..... Bertrand Bros.
Sturgeon Falls ..... Brosseau
Marchand Général
Coniston:
J. S. Jean & Fils – Léo Duhaime
Lockerby ..... Teeples Grocery
Sudbury – Michel Naull, 365 rue King
" Sudbury Products, rue King

Murphy Paint Co.
Limited
83 RUE DURHAM SUD SUDBURY, ONT.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

près-guerre. Dans les circonstances, le gouvernement pouvait difficilement s'attendre que la Chambre des communes disposât en six mois d'un programme, dont la moitié exigeait l'an dernier six mois de délibérations.

LA COMMISSION DES PRIX

Elle a fait l'objet de vives attaques, de la part des groupes de l'opposition. Les coups pleuvèrent de tous les côtés.

M. Hanson, député conservateur progressiste de York-Sunbury, s'en est pris au fait que l'on établit des règlements qui viennent en contravention à la loi de l'offre et de la demande, en discutant des prix fixés aux producteurs pour la vente de leurs volailles. "Nous avons ici, continua-t-il, un autre exemple parfait de l'inflexibilité des règles et règlements établis à Ottawa par un groupe de commis qui ne connaissent rien de l'aviculture, qui n'ont aucune expérience dans ce domaine, mais qui, dans leurs bureaux, rédigent tout un tas de règlements sans savoir quel en sera le résultat, sans savoir de plus quel en sera l'effet sur le producteur et le consommateur. C'est contre cela que je proteste, et c'est contre cela que protestent aussi les habitants de notre pays. Les règlements sont trop rigides et ceux qui voient à leur application brandissent la menace de l'amende ou de l'emprisonnement. Voilà contre quoi des citoyens se rebellent aujourd'hui et le gouvernement s'en rendra compte quand les électeurs iront aux urnes".

Le thème de M. Hanson fut celui de nombreux autres députés. Les exemples seuls variaient. M. Pierre Gauthier, député de Portneuf et membre du Bloc populaire canadien, a soulevé une autre question: c'est celle du bilinguisme à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Le député de Portneuf s'est attaqué à M. J.-K. Smith, directeur du camionnage dans la province de Québec. La Terre de chez nous, hebdomadaire agricole de langue française, avait accusé ce fonctionnaire, entre autres choses, d'incompétence à remplir sa charge, par suite de son ignorance de la langue des quatre-cinquièmes de la population de la province de Québec. Le député de Portneuf demanda au gouvernement si l'on remédierait à cette situation, si M. Smith serait remplacé.

M. Abott, adjoint parlementaire du ministre des Finances, défendit M. Smith. C'était, selon lui, un fonctionnaire compétent. Il parlait, croyait-il, les deux langues officielles du pays. Quant à savoir si M. Smith serait ou non remplacé par quelqu'un d'autre, ma réponse, pour le moment, est non. A quoi M. Gauthier répondit que, si M. Smith parlait les deux langues officielles du pays, il refusait en tout cas de parler le français. "Si M. Smith comprend le français, continua-t-il, il ne devrait pas s'insulter quand on lui parle français. Il n'a pas besoin de jeter les gens dehors, pourtant c'est ce qu'il a fait. Il a fait appeler la police. Je ne nie pas sa compétence, mais je nie qu'il soit poli envers les gens qui traitent avec les cultivateurs. Tous les cultivateurs du Québec ne parlent pas l'anglais, bien qu'un grand nombre le fassent. Je le répète, aucun honorable représentant des provinces anglophones ne tolérerait un tel état de choses et il aurait raison. Pourquoi le tolérerions-nous?" M. Abbot promit d'enquêter.

EN ONTARIO, C'EST DIFFERENT

M. Gauthier avait déjà inscrit une série de questions au feuilleton de la Chambre au sujet de ce fonctionnaire. On lui avait répondu que les services de M. Smith étaient très satisfaisants et qu'il avait plusieurs adjoints qui parlent le français. Le député de Portneuf est revenu à la charge avec une autre question inscrite au feuilleton de la Chambre.

"Le directeur fédéral du camionnage pour la province d'Ontario, demanda-t-il, est-il bilingue? Sinon, a-t-il des assistants bilingues et quels sont leurs noms?" M. Abbott, adjoint parlementaire du ministre des Finances, répondit: "Il n'y a pas de fonctionnaire dont le titre officiel soit celui de directeur fédéral du camionnage, mais il est à supposer que la question se rapporte à l'administrateur des services de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Ce fonctionnaire n'est pas bilingue et il n'a pas d'adjoints bilingues dans la province d'Ontario. Dans les régions de l'Ontario où l'on parle français, l'administrateur peut recourir aux services d'employés francophones de la Commission."

Deux poids, deux mesures. En Ontario, on agit d'une manière, et, dans le Québec, d'une autre. Celui qui a charge de l'administration du camionnage en Ontario ne parle que l'anglais et n'a point d'assistants bilingues. Celui qui a charge du camionnage dans le Québec ne parle également que l'anglais, bien que les quatre-cinquièmes de la population de cette province soit de langue française. Voilà l'esprit de la Charte de l'Atlantique, comme le comprend le gouvernement King.

L'INCIDENT POULIOT

Le crédit de $219,980 destiné à l'administration du Sénat, a fourni un débat qui s'est terminé par une mise en demeure de se rétracter pour M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata. Celui-ci, d'après le rapport officiel, avait déclaré que le Sénat avait perdu tout sentiment de honte et que les sénateurs refusaient de travailler. La Chambre haute était une nullité, d'après le député de Témiscouata. "Je ne serais pas en faveur de l'abolition du Sénat, si ses membres étaient de la taille de leurs prédécesseurs, continua M. Pouliot, mais aujourd'hui leur nomination est la récompense d'une longue carrière politique." Au sujet de l'un des quatre sénateurs dernièrement nommés, M. Pouliot déclara que, à titre de représentant de M. MacMillan dans la province de Québec, ce sénateur avait déjà eu d'importants contrats du ministère des Munitions et Approvisionnements.

M. Ralston, ministre de la Défense nationale, dirigeait à ce moment-là les délibérations de la Chambre. On sait que MM. Pouliot et Ralston sont deux vieux adversaires politiques, bien qu'ils appartiennent au même parti. Le ministre de la Défense nationale invoqua le règlement et demanda au député de Témiscouata de retirer ses paroles. Il s'ensuivit un débat animé entre le président du comité, M. Pouliot et M. Ralston. Le député de Témiscouata d'abord voulut discuter. Il retira que le Sénat était une nullité. Quant au reste, il tenait à ce qu'il avait dit. Le président invita M. Pouliot à retirer également ce qu'il avait dit contre un sénateur nouvellement nommé. Le député de Témiscouata répondit qu'il ne pouvait retirer ce qu'il n'avait pas dit. Le président du comité avertit M. Pouliot qu'il devrait le dénoncer alors à M. l'Orateur. "Très bien, vous pouvez me dénoncer à M. l'Orateur", de reprendre M. Pouliot.

Lorsque la discussion reprit sur le même crédit au cours de la soirée, l'affaire Pouliot revint sur le tapis. Le président du comité demanda une rétraction complète. M. Pouliot s'expliqua de nouveau longuement. Le ministre de la Défense nationale ne se montra pas satisfait de ces explications.

"Dois-je faire deux rétractations M. le président?" demanda le député de Témiscouata. Le président accepta la mise au point que M. Pouliot venait de faire et dans laquelle il déclarait qu'il n'avait pas dit que le Sénat avait perdu tout sentiment de honte, mais bien toute utilité. Ce que M. Pouliot avait dit au sujet des contrats reçus par un sénateur, cependant, ne lui paraissait pas clair. Il savait que le député de Témiscouata, en prononçant ces paroles, n'entendait nullement porter atteinte à la réputation du Sénat ou du sénateur auquel il faisait allusion. Vu les déclarations réitérées du député de Témiscouata, le président demanda si les explications de ce dernier devait être acceptées.

Des voix crièrent: "Non". Le président posa de nouveau sa question. Des voix répétèrent: "Non". Le président expliqua que M. Pouliot a dit ne vouloir pas employer l'expression que le Sénat était inutile. "Qu'ils retirent toute sa déclaration", insistèrent plusieurs voix.

"Je m'incline devant votre décision, monsieur le président", de dire M. Pouliot. Mais le ministre des Pensions, M. Mackenzie, celui des Munitions, M. Howe, celui du Commerce, M. MacKinnon, intervinrent tour à tour, pendant une courte discussion fort animée, pour exiger une rétraction complète, tandis que des voix, refusaient d'accepter les déclarations successives de M. Pouliot comme une complète rétractation.

Une dernière fois, le président demanda: L'honorable député retire-il ses paroles sans condition, oui ou non?"—M. Pouliot: "Oui, oui, oui". Ainsi se termina cet incident.

Un Ligueur nous écrit

L'Ami du Peuple et les Congrégations de paroisses.

Dimanche soir, le 28 mai, nous avions une réunion des plus fructueuses de la Ligue du Sacré-Coeur. Nous sommes partis de l'école Nolin en rang et nous nous sommes rendus à l'église St-Jean de Brébeuf en chantant le cantique "En Avant, Marchons, soldats du Christ, à l'avant-garde". Tout catholique qui a tant soit peu d'amour pour sa religion et son Christ devrait être transporté de fierté, de joie et d'espérance à la vue de cette troupe de vieux, de moins vieux et de jeunes, chanter en une rue ce cantique des plus entraînants.

Rendus à l'église, Mgr Coallier nous explique ce que c'est que la Ligue et a ce qu'il attend d'un bon ligueur. La ligue, dit-il, veut voir ses membres assister à la messe tous les dimanches. La ligue veut voir disparaître le blasphème, l'intempérance et la dépravation pour l'amour de Dieu et le respect des hommes. La Ligue veut voir triompher la vertu, la pratique de toutes les vertus chrétiennes pour la plus grande gloire de Dieu et le bien-être de l'humanité. Pour en arriver là, la ligue veut voir ses membres remplis de zèle pour l'apostolat laïque. Et Mgr nous explique que l'apostolat laïque, c'est une oeuvre d'entr'aide parmi les catholiques et une oeuvre de conservation chez les moins catholiques ou ceux qui ne le sont pas du tout.

Après la bénédiction du très Saint Sacrement, nous retournons à l'école encore en chantant le cantique "En Avant, Marchons".

On nous avait parlé d'une surprise qui nous attendait à l'école. Pour une surprise, à mon sens, c'en fut une de première classe. M. Le président, Léandre Prévost, nous parle lui aussi de l'apostolat laïque. Il nous dit au début que nous ne devons pas attendre la venue d'orateurs de l'extérieur pour nous décider à nous organiser des assemblées intéressantes de nos congrégataions. Nous avons vécu ici, dit-il, nous connaissons nos besoins, nous sommes plus au courant des meilleurs moyens d'action que des étrangers. Prenons nos affaires en main une bonne fois pour toutes et accomplissons ce que nous chantions tout à l'heure: "En Avant, Marchons." Ensuite, M. le président nous raconte comment déjà un ligueur convalcu et actif a converti une mourante, l'a décidée à laisser entrer le prêtre chez elle, puis s'est confessée, a communié, reçu les derniers sacrements et est morte l'amie de Dieu.

Le soir du 24 mai, M. Julien Morisette nous parlait des raisons que nous avions d'espérer. Voici à mon sens, l'une des meilleures raisons que nous ayons d'espérer: Tant qu'il y aura des ligueurs, tant qu'il y aura des organisations telles que la St-Jean Baptiste, l'association des pères de familles canadiennes-françaises, tant qu'il y aura des cercles Jacques Cartier, des A. C. J. C. des J. O. C. etc., des congrégations de Dames de Ste-Anne, des Enfants de Marie, des Fédérations des Femmes can.-Fr., tant que nous aurons tout ça autant de raisons nous aurons d'espérer. Et il faut que le jour vienne où toutes ces organisations prendront en main leurs affaires, seront actives à tous les points de vue. Qu'elles n'attendent pas après des génies de sept ou huit cent milles à la ronde pour organiser une bonne assemblée, mais au contraire, qu'elles fassent des assemblées vivantes de leur propre initiative, se servant de leurs propres membres actifs, eh oui! des gens de Sudbury, Chelmsford, Hanmer, Cartier, Blezard Valley, St-Charles, l'Esturgeon, Field, etc. etc., des gens de chez nous, pour faire leurs discours, composer leurs écrits et accomplir leurs actions. Ce jour-là nous n'aurons pas seulement des raisons d'espérer, mais nous serons assurés d'un triomphe complet.

D'autant plus que nous avons maintenant un journal catholique dans la région. Ceux qui ont connu les débuts du journal savent parfaitement bien qu'il a été rendu possible par la générosité de nombreux membres du clergé, et combien de laics canadiens-français, dont des ouvriers, des cultivateurs, et beaucoup d'autres qui comprirent le besoin d'un journal pour répandre la pensée catholique et française. Et c'est de l'apostolat laïque que d'encourale journal. C'est le Pape Pie XI qu a conseillé aux catholiques du monde entier de propager la doctrine catholique par le journal catholique. L'Ami du peuple a bel et bien fait son devoir à ce sujet là depuis sa fondation. Il nous reste maintenant à doubler, à quadrupler les abonnements. Il nous reste aussi à centraliser nos efforts dans l'Ami du Peuple: les ligueurs, les St-Jean-Baptiste, les Cercles Jacques Cartier, les A.C.J.C., les dames de Ste-Anne, les Enfants de Marie, vous voulez l'expansion de vos organismes respectifs, vous voulez le triomphe de vos idées, tous nous voulons le règne de la pensée de la philosophie catholique. Mais prenons donc l'un des meilleurs moyens que nous ayons à notre disposition: l'Ami du Peuple, le journal du peuple, notre petit journal catholique, le seul journal que nous ayons dans tout le nord-ontarien.

Ayons donc à coeur de le voir grandir notre journal, et avec lui grandira, éclatera le triomphe de notre idéal.

$250,000,000 de boisson en 1942

OTTAWA — Le Bureau fédéral de la statistique annonçait récemment que la dépense des liqueurs au pays s'élève annuellement à $250,000,000, alors qu'elle ne dépassait pas le $153,000,000 avant la guerre. Ces chiffres, établis pour 1942, redoublent presque ceux de 1939.

D'après un rapport déposé aux Communes par le ministre du Commerce M. MacKinnon, on constate que la consommation des boissons a augmenté de 1939 à 1943, de 40 p.c. dans celui de la bière et de 30 p.c. dans le cas des vins.

Toutefois notre pays peut-être qualifié de modéré, si on nous compare aux Américains. La moyenne de dépense de boisson, aux Etats-Unis, est de $48 par tête, comprenant femmes et enfants, tandis qu'elle n'est que $23 pour chaque Canadien.

Cette augmentation de dépense au Canada n'est pas tant due au fait que les gens boivent davantage, que parce que les prix des boissons sont montés, ainsi que les taxes. Les restrictions imposées par la guerre ont, en effet, considérablement diminué le débit des liqueurs.

En 1939, chaque citoyen canadien dépensait $14 en boissons, en 1940, il en achetait pour $16 par année, en 1941, pour $21 et en 1942 pour $23. L'an dernier, les distilleries canadiennes ont produit 19,657,698 gallons d'alcool.

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément.—Boileau

L'importance de vos fiançailles exige un diamant de distinction, et il doit être de toute beauté, et la qualité doit être excellente. Robert Brown Ltée vous invitent à voir leur étalage remarquable. Vous pourrez payer par versements facile si vous le désirez. Selon la Règle des Prix.

ROBERT BROWN
LIMITED
28 RUE DURHAM SUD
SUDBURY ONT.

COMPLIMENTS DE
J.-A. POULIN
LEO'S GAS STATION
517 rue Notre-Dame Sudbury
Service d'huile et de gasoline

COMPLIMENTS DE
M. ACHILLE LAPALME
BARBIER
98 RUE ELM OUEST SUDBURY ONT.

COMPLIMENTS DE
LA LAITERIE MODERNE
Prop. M. Raoul Legault
282 RUE DRINKWATER TEL. 7-7681

COMPLIMENTS DE
O'CONNOR PARK SHOE REPAIR
A. LEHNARDT, prop.
461 RUE NOTRE-DAME SUDBURY ONT.

LONGUE VIE A L'AMI DU PEUPLE!
MAGASIN LALANDE
Marchandises sèches — Quincaillerie
485 RUE NOTRE-DAME SUDBURY TEL. 8-8173

GRAISSE PURE Swift ..... 2 lbs 29¢
PAIN Carload, blanc ou brun ..... 2 pour 15¢
LAIT Silverwood's ..... bte 16 oz. 9¢
BEURRE Carload, 1ère qualité ..... lb 37¢

Si vous tenez toujours à avoir des fruits et légumes frais, tout en économisant, venez magasiner au Carload, et en même temps, voyez notre étalage de viandes de choix.
SERVICE PROMPT ET COURTOIS

L'EPICERIE CARLOAD
"8 MAGASINS 3"
45 rue Elm "Quality Meat" et Epicerie
499 Notre-Dame 18 Elm est

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Dimanche le 21 mai, M. Henri Bourassa avait assez de largeur d'esprit pour dire dans une conférence qu'il donnait à Québec sous les auspices du "Bloc": "Il faut d'abord voter pour les candidats de M. Raymond et s'il arrive qu'il n'y en ait pas dans certains comtés, il faut voter pour un candidat C.C.F., de préférence à un mouton rouge ou un mouton bleu."

Mardi, M. Coldwell, chef national de la C.C.F. a fait le commentaire suivant: "Je ne puis évidemment rendre le compliment, puisque nous nous opposons au nationalisme étroit et à l'attitude anti-guerre du Bloc Populaire."

M. Coldwell et tout membre de la C.C.F. qui pense comme lui, pour ma part, j'étais un C.C.F. et je crois l'avoir bel et bien démontré aux dernières élections provinciales, sachez, cependant, que je ne suis pas un mouton. Je ne comprends pas comment M. Coldwell a pu faire une pareille bêtise. A cause de cette déclaration insignifiante, mon estime et ma confiance en ce dernier sont diminuées au point de ne s'évaluer qu'à zéro à l'heure actuelle. Et je dis ceci: Ou bien M. Coldwell n'a pas pris la peine de lire les déclarations de l'ancien chef Woodsworth, et des membres C.C.F. de ce temps-là ou bien il a changé de capot; d'antiimpérialiste qu'il devait être au moment de son entrée dans la C.C.F., il est devenu un impérialiste aussi trompeur et aussi exécrable sinon plus que King et tous les autres flancheurs comme lui.

Si M. Coldwell n'a pas pris la peine de lire les déclarations nationalistes des C.C.F. de Woodsworth, nous nous faisons forts de les lui produire. Voici des extraits des pages 521-522-523 du livre "Social Planning for Canada": "We should make clear to London and to Geneva that we intend to fertilize no more crops of poppies blooming in Flanders fields. This is admittedly a somewhat negative policy. By adopting it, we are for the moment putting more stress upon keeping out of war than upon preserving world peace. In a world at war, we should inevitably suffer, but it will certainly cost us less to stay out than to go in. We should serve notice now that we intend to remain neutral".

Est-ce assez clair, M. Coldwell et MM. les C.C.F. impérialistes? Etiez-vous sincères quand vous faisiez ces déclarations ou bien si tout simplement vous faisiez comme les bourreurs classiques: les libéraux et les conservateurs qui eux aussi à ce moment-là faisaient à peu près les mêmes déclarations comme celle-ci par exemple de M. King, mars, 1939: "We must, to a greater or lesser extent, choose between keeping our own house in order and trying to save Europe and Asia. The idea that every twenty years this country should automatically fand as a matter of course take part in a war overseas for democracy or self-determination of other small nations, that a country which has all it can do to run itself should feel called upon to save periodically a continent that cannot run itself, and to these, risk the lives of its people, risk bankruptcy and political disunion seems to many, a nightmare and sheer madeness."

Messieurs nos conservateurs aussi ont fait des déclarations sensationnelles. Manions's declarations to the Conservative Party", le 20 mars, 1942: "At the end of the 1940 session, during a plenary meeting of deputies of the Conservative party, every member of the party had agreed on the subject of conscription; he had made his campaign against conscription. He won his seat at the election. But later on, he resigned his seat to Meighen at the by-election. Incidentally, Mr. Meighen stated in one of his election speeches that I had not the right to promise that there should be no conscription and he, Mr. Meighen, promised at all his meetings that there would be conscription. He received 5,000 votes less than his opponents.

During the election campaign, I spoke to 65 meetings from coast to coast, including Toronto, London, Halifax, Victoria, St. John, the candidates for whom I was speaking demanded that I speak against conscription for overseas service.

During that same campaign, every candidate had the liberty to express his own opinion on conscription, but not a single one spoke in favor of it."

M. Coldwell, entendons-nous; les C.C.F. de ce temps-là se disaient-ils antiparticipationistes parce que King se disait l'être lui aussi? Faisiez-vous alors du chantage politique comme ceux dont nous avons l'intention de nous débarrasser aux prochaines élections? Nous jetiez-vous de la poudre aux yeux vous aussi, les gens en qui nous avions confiance alors et sur la sincérité desquels nous fondions nos espoirs d'avenir?

Messieurs les C.C.F., êtes-vous, vous aussi, devenus des politicailleurs? Faudra-t-il donc que le peuple prenne lui-même ces affaires en main et faire table rase de tout ce qui s'appelle politicien? Pourtant il semblait bien que chez vos gens, M. le chef national, l'antiimpérialisme et l'antiinternationalisme étaient une conviction de vieille date.

A la convention de 1933, c'était des C.C.F. et des authentiques qui disaient: "We stand resolutely against all participation in emperialist wars within the British Commonwealth. Canada must maintain her autonomy as a completely self-governing nation. We must resist all attempts to build up a new economic British Empire in place of the old political one. Since such attempts readily lend themselves to the purposes of capitalist exploitation and may easily lead to further world wars, Canada must refuse to be entangled in any more wars fouth to make the world safe for capitalism."

Après tout, messieurs, faites votre décision de nous dire une vérité au moins tous les cents ans. Encore une fois étiez-vous sincères alors, ou essayiez-vous de ous emplir comme toujours? Aviez-vous assez de jugement pour savoir ce que vous disiez quand par cette déclaration: "Canada must refuse to be entangled in any more wars fought to make the world for capitalism", vous nous faisiez clairement entendre que toutes ces histoires sont des machinations de capitalistes, ou bien seriez-vous aujourd'hui devenus fous furieux quand vous accusez des hommes droits, de paroles et d'honneur, de faire du nationalisme étroit parce qu'ils ont le malheur de lutter contre la conscription, l'assassinat de conscrits comme dans le cas Guénette, ou la vilainie d'obliger un père de famille à dénoncer, à vendre son enfant; ce que des chiens n'oseraient demander à d'autres chiens s'ils pouvaient gouverner. D'autant plus, que vous le savez parfaitement bien, vous M. Coldwell, que le peuple est le seul à être fouetté. Après la présentations de la question imbécile et injuste du plébiscite, vous et les vôtres avez demandé en sous-amendement que le peuple ait à se prononcer au sujet de la conscription des richesses, de l'industrie. D'abord vous avez été battu par une majorité écrasante de capitalistes sans consciences qui voulaient bâtonner le peuple tout en laissant tout avantage aux profiteurs d'accumuler des millions au dépend du sang et des entrailles des soldats. Les sessions se sont toujours succédées avec des ordonnances qui gonflaient les cadres de l'armée et pressuraient le peuple d'impôts insupportables, au point que si vous ne vous en apercevez pas, vous, messieurs les politiciens, nous qui devons payer et eux qui doivent mourir, nous tous les petits, ceux dont on abuse de plus en plus, nous sommes réduits à un esclavage plus exécrable que celui de la dépression tandis que d'après vous-même, M. Coldwell d'esprit large, le gouvernement donne des billions aux profiteurs de guerre, établissant pour de bon leur fortune et leur puissance.

Et quand des hommes comme Maxime Raymond luttent contre toutes ces injustices, vous les accusez de nationalistes étroits d'esprit. Et ensuite vous venez nous chanter que vous êtes un lutteur pour le bien-être des classes pauvres? Trêve de farces, monsieur. Nous n'entendons pas rire quand il s'agit de notre sang, de la vie et de l'avenir de nos familles. Ce sont les pauvres qui vous ont porté au pouvoir; ce sont les pauvres qui vous font vivre tous, tant que vous êtes; ce sont les populaces dont vous parlez avec dédain, coups de traitres, de menteurs, de coups de traites, de menteurs, de bourreurs; ce sont ces populaces qui constituent l'échine de la société; ce sont tous ces gens qui vous jugeront, et plaise à Dieu que ce ne soit pas trop rudement, le jour où ils verront que votre effort de guerre exorbitant nous a jeté dans la misère.

J'ai commencé, messieurs, à vous répondre. Plus tard, je vous parlerai du Bloc, le seul vrai parti politique qui nous donne à l'heure présente la preuve qu'il garde sa parole, se soucie de son honneur, et nous promet une restauration sociale complète qui sera peut-être le sauveur de votre propre peau et de celle de vos semblables.

Lionel CAMPEAU

Salaires payés à des militaires

OTTAWA—Un tableau déposé à la Chambre des Communes révèle les salaires payés aux brigadiers, aux majors- généraux et aux lieutenants-généraux de l'armée canadiennne. Le tableau mentionne également les salaires payés aux maréchaux de l'air, aux vice-amiraux et aux commodores de l'air du C.A.R.C.

L'armée canadienne compte 59 brigadiers: 22 reçoivent $22.00 par jour, 35 reçoivent $17.00 et 2 reçoivent $18.50, et en plus ils reçoivent des allocations pour leurs dépendants. Ces allocations varient entre $62.20 et $106.12.

Il y a 21 majors-généraux L'un reçoit $17.00 par jour; 16 ont $20.00 par jour; 3 ont $24.00 par jour; le dernier reçoit $6,000 par année. Ils reçoivent en plus des allocations pour leurs dépendants et ces allocations varient entre $62.20 et $98.12 par mois.

Deux des lieutenants-généraux reçoivent $14,000 par année, tandis qu'un autre reçoit $29.00 par jour et un quatrième $28.50 par jour.

Des trois maréchaux de l'air du C.A.R.C., l'un reçoit $10,000 par année, un autre $24.00 par jour et un troisième $20.00 par jour. Il y a 16 vice-maréchaux de l'air qui reçoivent $20.00 par jour et 19 commodores de l'air, dont l'un reçoit $20.00 par jour; 11 reçoivent $19.50; un reçoit $19.00; 5 reçoivent $17.50 et un reçoit $17.00

On y voit bien plus clair après avoir pleuré.—François Coppée.

Devenez un maître dans votre profession. Des milliers de canadiens-français deviennent des experts et obtiennent des meilleures positions avec l'aide de l'International Correspondence Schools (Canada) Ltée. Etudiez chez-vous. Adressez-vous à

A. S. JARDINE, B.A.
Représentant
22 rue Elm est, Sudbury
Téléphone 4-4751

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
260 rue Victoria Tél. 5-6362

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-6132
25 rue Beech

J.-B. DUCHARME
Service Funéraire
73 rue Beech Téléphone: 6-5802

Pour les réceptions de mariages, les danses, et autres activités sociales, la salle de danse de l'Hôtel Frontenac est à votre disposition
l'Hotel FRONTENAC

SUDBURY ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 5-5621 142 RUE EYRE

Salle d'étude sur le Crédit Social
Ouverte 5 soirs par semaine, du lundi au vendredi à 8 heures.
Tout le monde est bienvenu.
290 rue King, est Sudbury

Bannon Bros. Ltd.
AMEUBLEMENT GENERAL
A. J. CORBEIL, gérant
Cette maison est reconnue pour la quantité de ses produits
ATTENTION: Le magasin ferme le samedi soir à 6 heures. Est ouvert le lundi et fermé le mercredi après-midi.
123, rue Durham Tél. 4-4243
SUCCURSALE A NORTH BAY — TEL. 333

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

A. FOURNIER LTEE
ASSURANCES
FONDEE 1896
TEL. 7-7548 11 RUE ELM, EST

QUAND VOTRE MONTRE A BESOIN DE REPARAGE
ATTENTION !
Il n'y a rien de plus important que de la faire examiner par un expert. Pour cet important service, nous vous conseillons d'aller chez
ED. LAURIN
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
49 rue Cedar Téléphone 3-0611
EN HAUT DE LA BANQUE ROYALE

Fashion Craft Shops Ltd.
(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)
est actuellement installé à
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523
Venez visiter notre nouveau magasin

LA VIE AGRICOLE

La mouche de l'oignon

La mouche de l'oignon fait généralement son apparition vers le milieu de mai et commence à pondre ses oeufs dans la terre à la base des petits oignons vers la fin de ce mois. On doit prendre immédiatement des mesures préventives en pulvérisant avec une émulsion d'huile lubrifiante, légère ou moyenne, de bonne qualité, que l'on peut acheter aux postes d'essence ou aux compagnies d'huile. Pour préparer la pulvérisation, mélanger un gallon de bouillie bordelaise en faisant d'abord dissoudre 2 onces de couperose bleue dans un gallon d'eau, puis en ajoutant 2 onces de chaux hydratée à la solution. Remuez et versez le mélange dans une chaudière contenant un gallon d'huile. Au moyen d'une pompe à eau ou d'un autre petit pulvérisateur, pompez le liquide sur lui-même jusqu'à ce qu'une émulsion parfaite de l'huile et de la bouillie bordelaise ait été obtenue.

Cette opération devrait prendre environ cinq minutes. On peut faire l'essai de l'émulsion en versant une petite quantité dans de l'eau. S'il ne se forme pas de gouttelettes d'huile, sur la surface de l'eau, l'émulsion est prête à être employée. Si l'on voit de l'huile, continuez à remuer l'émulsion. Lorsque l'huile est parfaitement émulsifiée, mélangez les deux gallons avec 38 gallons d'eau douce ou, si l'eau est dure, avec 38 gallons de bouillie bordelaise.

Il faut pulvériser les oignons quatre fois, la première fois dès que les premières fleurs font leur apparition sur les pommiers. Les pulvérisations suivantes sont appliquées à intervalles d'une semaine. En pulvérisant, toute la surface du sol doit être recouverte ainsi que les jeunes plants. Une application parfaite est essentielle pour obtenir de bons résultats. Il faut employer cent gallons de la pulvérisation par acre, pour chaque application.

Les volailles

Le Gouvernement fédéral de l'Agriculture a déclaré dernièrement qu'il y a maintenant suffisamment de poules dans les basses-cours canadiennes pour fournir à la Grande-Bretagne tous les oeufs qu'elle désire. Les aviculteurs canadiens devraient donc s'arranger à l'avenir pour augmenter leur production d'oeufs en employant de meilleurs pondeuses et de meilleures méthodes d'aviculture, plutôt qu'en employant le nombre de volailles.

La quantité d'oeufs que l'Office des produits spéciaux compte expédier sur la Grande-Bretagne cette année égalera probablement la quantité totale que le Grande-Bretagne recevait du Danemark avant la guerre. Les expéditions canadiennes de poudre d'oeufs sur l'Angleterre cette année égaleront probablement un tiers de la quantité totale des importations d'oeufs par ce pays dans les années d'avant-guerre. Ces évaluations sont basées sur le fait qu'à venir jusqu'au milieu de mai, l'Office des produits spéciaux avait acheté 2617 wagons d'oeufs en coque contre 1250 wagons seulement à la date correspondante l'année dernière.

Quelques cultivateurs ont été déçus l'hiver dernier parce qu'ils n'ont pas obtenu pendant un temps plus long les prix maximums pour leurs oeufs; cependant, on signale que les ventes de poussins cette année sont plus abondantes que celles de l'année dernière.

Si l'on peut se procurer les aliments nécessaires pour une production abondante d'oeufs l'hiver prochain et si le nombre de volailles dans les basses-cours est encore augmenté, il se peut que les périodes de prix maximums durent encore moins lengtemps qu'auparavant.

Comme la production avicole canadienne a atteint un point très élevé et comme les entrepôts et les fabriques de poudre d'oeufs marchent à plein rendement, il convient d'insister à cette époque sur l'amélioration des basses-cours et l'emploi des meilleures méthodes d'aviculture plutôt que l'expansion des basses-cours par l'achat d'un grand nombre de poussins.

La mouche du chou

La mouche du chou est un insecte diptère qui pond ses oeufs sur les tiges des choux, des choux-fleurs, des navets, des radis et d'autres plantes de ce genre au printemps. Les larves qui sortent de ces oeufs causent de gros dégâts en rongeant les plantes, mais on peut les maîtriser par l'emploi de sublimé corrosif, un produit que l'on trouve chez la plupart des grainetiers et dans toutes les pharmacies. Ce sublimé doit être dilué à raison d'une once par dix gallons d'eau. Comme le sublimé corrosif perd beaucoup de sa force lorsqu'il vien en contact avec des métaux, il faut le mélanger dans des contenants en verre, en grès ou en bois. C'est là un détail très important, dit M. Alan C. Dustan de la division de l'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Deux ou trois jours après que les plants de choux et de choux-fleurs ont été transplantés dans le champ, on verse solution sur la tige et autour de la base de chaque plant, à raison d'une demi-tasse par plant. Il faut avoir soin de mouiller parfaitement les tiges ainsi que le sol autour de la base. On fait encore deux applications la deuxième 7 jours après le première et la troisième 7 jours plus tard, soit au total trois applications. Il est important que la première application soit faite de bonne heure, car c'est de ce point que dépend surtout le succès des moyens répressifs.

Pour les radis, on verse la solution sur les jeunes plants environ trois jours après la levée et encore une fois une semaine plus tard. Il ne faut pas traiter les radis lorsqu'ils sont presque prêts à être employés, car ce serait dangereux pour le consommateur. Le sublimé corrosif est un poison mortel pour les êtres humains et les animaux, et il faut prendre de grandes précautions quand on s'en sert.

Ottawa — Les prix plafonds pour la saucisse fraîche au détail sont diminués d'à peu près quatre cents la livre.

On prévoit une vive demande, non seulement pour les produits de l'érable en 1944 mais aussi pour le miel à cause de la rareté du sucre et des confitures en temps de guerre, déclare la Revue de la Situation Agricole au Canada.

* * *

La production des oeufs est la plus forte qui ait jamais été enregistrée dans presque toutes les provinces du Canada. La livraison d'oeufs à l'Office des produits spéciaux est bien supérieure à celle de toute année précédente. Les inspections totales faites par l'Office à venir jusqu'à la fin de mars 1944, se chiffrent par 25,414,470 douzaines contre 9,873,360 douzaines pendant les trois mois correspondants de 1943.

Quel cauchemar!

J'ai rêvé que je payais $5. une coupe de cheveux, et $50. une paire de chaussures en carton. J'ai rêvé que nous n'avions pas de contrôle des prix en temps de guerre sur les profits, les salaires, et que nous n'avions pas eu non plus le bon sens d'organiser la distribution des vivres et des munitions à la ligne de feu.

J'ai rêvé que les prix étaient fantastiques parce que tout le monde gagnait beaucoup d'argent et le dépensait aussi vite.

Dans les magasins, c'était comme une liquidation et les gens s'arrachaient les marchandises de crainte que les prix montent davantage.

Le monde pris de panique achetait même des choses dont il n'avait pas besoin et chacun se faisait une réserve.

J'ai rêvé qu'il fallait se battre pour obtenir plus d'argent et que dans cette folle course, les gages et les salaires restaient inférieurs au coût de la vie.

J'ai rêvé que les voisins se blâmaient les uns les autres de leurs ennuis,

que le sentiment général était chacun pour soi advienne que pourra même si notre effort de guerre se ralentit.

ALORS... HEUREUSEMENT... JE ME SUIS RÉVEILLÉ

J'ai constaté, à ma grande satisfaction, que je vivais dans un pays où tout était bien ordonné, où le coût de la vie était maintenu dans des limites raisonnables;

j'ai compris que les prix et les salaires—le coût de production et le plafond des prix—étaient inséparablement liés;

j'ai conclu que, sans les restrictions qui nous protègent de l'inflation, mon cauchemar eût été une réalité.

Je dois me rappeler toujours que le danger est encore grand et qu'il faut tenir jusqu'au bout. Cela signifie que chacun doit agir franchement et faire sa part en n'essayant pas d'obtenir certains avantages temporaires aux dépens de ses concitoyens.

Cette annonce fait partie d'une série de messages du gouvernement canadien soulignant l'importance d'enrayer la hausse du coût de la vie et de prévenir le danger de la déflation.

St-Jean-de-Brébeuf

Dimanche le 4 juin, près de 200 petits enfants faisaient leur première communion à la messe de 8 hres. L'église était remplie de fidèles qui communièrent aussi en grand nombre. L'autel était magnifiquement décoré de fleurs blanches et rouges.

Mgr. J. H. Coallier, p.d.v.f. qui disait la messe, adressa la parole d'abord, aux parents, en leur disant de s'unir à leurs petits en ce jour mémorable afin de demander à Dieu qu'il leur conserve leur innocence baptismale. "Il faut prier pour vos petits, dit-il, car vous avez le grave devoir de les élever chrétiennement, de leur donner le bon exemple, car ces petits seront peut-être appelés à rencontrer des fléaux encore plus grands que ceux dont nous sommes témoins aujourd'hui, car on ne sait pas, continue-t-il, où l'on s'en va, le monde est tellement bouleversé. S'ils conservent leur innocence baptismale, quand ils seront plus agés ils seront forts devant les tempêtes. Leur avenir, chers parents, dépend de vous, ne l'oubliez pas".

"Mes chers petits enfants, continua Monseigneur, vous allez recevoir le petit Jésus dans votre coeur, préparez-lui un beau siège afin qu'il demeure toujours avec vous. Demandez-lui toutes sortes de grâces pour vos parents, pour vous-mêmes, pour le Pape, pour le monde entier. Quand vous l'aurez reçu, dites-lui sincèrement du fond du coeur; "Faites cesser cette guerre terrible! Donnez-nous la paix et rendez le monde meilleur! Puisque c'est la première fois qu'il vient vous visiter, si vous Lui demandez cela, vous pouvez être certain qu'Il vous écoutera."

Après la communion, les enfants offrirent en choeur des actes d'adoration, de Foi, d'Offrande et de Remerciements.

Durant toute la messe, un choeur de jeunes filles nous fit entendre des cantiques appropriés. A sept heures dimanche soir, il y eut Salut et Bénédiction du très Saint Sacrement.

FETE-DIEU

La procession de la Fête du très Saint Sacrement aura lieu à 7 heures dimanche prochain. On partira de l'église par la rue Notre-Dame jusqu'à la rue Pembroke, où l'on tournera jusque sur la rue Murray. On reviendra jusqu'à la rue Bond et la Notre-Dame jusqu'au reposoir à l'école Nolin.

On demande à toutes les familles qui demeurent sur le parcours de bien vouloir décorer leur maisons pour la circonstance.

Communion des Ligueurs:

Les membres de la Ligue du Sacré-Coeur sont priés de prendre leur rang à l'école Nolin à 7.45 heures afin d'aller communier en corps dimanche prochain à la messe de 8 hres. Cette communion a été remise afin de coincider avec la Fête-Dieu, et se fera au début de la messe.

Election chez les Enfants de Marie

Dimanche le 4 juin, à 1½hres de l'après-midi, les Enfants de Marie se réunissaient pour élire une nouvelle présidente. Mlle Eglantine Lamothe, sortant de charge, fut remplacée par Mlle Valéda Sauvé (ancienne 1ère vice-présidente), Mlle Aline Prévost devient 1ère vice présidente, Mlle Diane Lemieux (2ième vice-présidente) étant partie demeurer dans une autre paroisse est remplacée par Mlles Rita Guénette et Gilberte Rondeau qui furent remplacées par Mlles Marguerite Lefebvre et Fabiola Sauvé.

Les autres membres du conseil restent comme suit: Secrétaire: Mlle Jeannne Forcier. Trésorière: Mlle Andréa Frappier. Conseillères: Mlles Jeanne Labonté, Thérèse Bertrand, Huguette Paquette et Jaqueline Lanthier.

Funérailles du soldat Thomas Prosper.

Dimanche après-midi à 3 heures, avait lieu le service du soldat Thomas Prosper, décédé subitement Jeudi après-midi au camp militaire de Petawawa. Né à Chenierville, Qué., il ya a 53 ans M. Prosper était le fils de feu Thomas Prosper et de Mme Louise Prosper de Connaught Station. Il reçut son éducation et travailla durant plusieurs années à Massey et à Espanola avant de venir s'établir à Sudbury où il épousait en 1931, Mlle Anna Larabie à l'église St-Jean de Brébeuf.

Il y a quatre ans, M. Prosper rejoignit la Garde des Vétérans du Canada et n'était à Petawawa que depuis quelques semaines lors de sa mort.

Durant la Grande Guerre, il servit avec le 227e Bataillon en Angleterre et en France. Il était membre de la Légion Canadienne, section Sudbury.

Outre son épouse, M. Prosper laisse dans la deuil six enfants: Ernest, Eva, Evelyne, Cécile, Noëlla et Aimé, tous à la maison; deux frères, Jacques de Montréal et William de Témiskaming, Qué. ainsi qu'une soeur, Mme Joseph Dupuis et sa mère, toutes deux de Connaught Station.

Le convoi funèbre partit de la demeure de Mme Prosper, à 444 rue Myles, pour se rendre à l'église St-Jean de Brébeuf où fut chanté le libéra par Mgr J.H. Coallier. Les porteurs étaient six membres de la garde des Vétérans. L'inhumation se fit dans le terrain des soldats au Cimetière catholique de la ville.

Dans le cortège on remarquait plusieurs membres de la Garde des Vétérans ainsi que beaucoup de parents et amis.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

Hanmer

Hanmer—Le R. P. Arthur Bérubé fut ordonné prêtré, samedi passé, le 3 juin, dans un camp de concentration en Chine. Le Père Bérubé, très bien connu dans la région, fit ses études classiques au collège Sacré-Coeur à Sudbury. Il reçut les ordres mineurs en février. Nos sincères félicitations à la famille Bérubé, et nous souhaitons que leur fils soit libéré promptement, qu'il revienne au pays célébrer la messe dans sa paroisse natale.

Mlle Madelcine Bisaillon faisait une courte visite chez ses parents, M. et Mme Léo Bisaillon à Hanmer, dimanche le 28 mai. Elle était accompagnée de sa soeur Dorothée et de son frère Germain.

Mme René Charbonneau et ses deux filles, Lucille et Carmen, rendaient visite à la famille Augustin Proulx, dimanche le 28 mai.

Mlle Rolande Gatien passait la journée de dimanche passé, chez ses parents à Hanmer. Ghislaine, sa soeur, l'accompagnait.

M. et Mme Constant Démoré, de Capreol, visitait M. Théodore Despatie et M. Joseph Kingsley, récemment.

Mme Armand Aymont et ses deux enfants passaient quelques jours chez ses parents, M. Henri Proulx, de Hanmer.

De même qu'on ne trouve dans un livre qu'autant d'esprit que l'on en a, on ne peut aussi sentir que la mesure de son propre mérite, le mérite d'autrui.—XXX

Blezard Valley

Blezard Valley—A M. et Mme Albert Portelance (Thérèse Ménard) est né un fils, le 27 mai, baptisé le 28, sous les noms de Joseph-Léonel-Raymond. Parrain et marraine, Claude et Berthe Portelance, frère et soeur de l'enfant.

Dimanche, le 28, un groupe de parents et d'amis se groupaient à l'occasion de la fête de M. Glen Denny.

Dimanche soir une réception fut donnée par M. et Mme Emeric Moncion pour son fils, Jean, récemment marié à Mlle Eudovie Martin, institutrice à l'école du village.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Au GRAND
JEUDI - VENDREDI ET SAMEDI
THE GANG'S ALL HERE
FILM EN COULEURS
avec
Alice Faye - Carmen Miranda
BENNY GOODMAN ET SON ORCHESTRE
CHEROKEE STRIP — Dick Foran
LUNDI, MARDI ET MERCREDI
NORTHERN PURSUIT — Errol Flynn
SARONG GIRL — Ann Corio

Théâtre CAPITOL Sudbury
4 jours, commençant mercredi le 14 juin
ROBERT TAYLOR - SUSAN PETERS
dans
SONG OF RUSSIA

Au REGENT
ROY ROGERS, et Trigger, le meilleur cheval sur l'écran
dans
MEN FROM MUSIC MOUNTAIN
aussi
"ALWAYS A BRIDESMAID"—Andrews Sisters

AVEC LES COMPLIMENTS DU
THEATRE RIO
SUDBURY ET LEVACK
261 rue Hazel Sudbury Ont.
Le 8 - 9 - 10 juin
COLT COMRADES
BILL BOYD
HEY, ROOKIE
A. MILLER - J. BESSER
Caricature: A-Haunting we won't go.
Nouvelles et Un chapitre de "Daredevils of the West"
Le 12 - 13 - 14 juin
GIRL CRAZY
MICKEY ROONEY - JUDY GARLAND
KUKAN
UN FILM CHINOIS
CUBA, LAND OF ADVENTURE

Spéciaux de fin de semaine dans la peinture chez Cochrane

HOUSEHOLD BRAND
Peinture pour l'extérieur et l'intérieur
La peinture "Household" donne une excellente couverture et sa qualité assure la protection et la belle apparence à un bas prix.
Nous avons les couleurs suivantes: ivoire, crème, gris perle, brun, blanc glacé et blanc mat.
LA PINTE 59¢ EXTRA SPECIAL GALLON 1.98

BELLE AUBAINE!
Vernis Martin-Senour
pour utilité générale
pour surfaces intérieures
Valeur régulière, $3.75 le gallon. Prix Spécial pour la vente seulement
2.49 le gallon

"VARSOL"
Une solution pour nettoyer de nombreux articles à la maison. "Varsol" a les qualités nettoyeuses du napthe, n'a pas de couleur et est sans danger. Le liquide idéal pour planchers cirés, articles de bois. Excellent pour nettoyer habits et lingerie.
APPORTER VOTRE PROPRE CONTENANT
Prix Spécial au gallon 59¢

1 pinte de cire liquide à plancher et vadrouille
Frottage inutile—s'applique à tout plancher de bois, peinturé, tuile, terrazo, toile cirée, linoleum. Se polit sans frottage—sèche rapidement—résiste longtemps si employée avec vadrouille de bonne qualité.
Valeur ordinaire $1.59
SPECIAL: vendredi et samedi
Les deux 98¢

COCHRANE-DUNLOP
HARDWARE LIMITED
SUDBURY, ONTARIO